

Avec mes meilleures souvenirs
et en réservant d'autres occasions
de rencontre et de travail,
Giordana Charuty

Le fil de la parole

« Les paysans, les gens de basse condition, les enfans, les foux, les sourds et les muets, aiment beaucoup à sonner les cloches, ou à les entendre sonner. Les personnes spirituelles n'ont pas de penchant pour cela. Le son des cloches les importune, les incommode, leur fait mal à la tête, les étourdit. »

J. B. THIERS, *Traité des Superstitions*, 1733, t. 2, livre 1^{er}, ch. XII, 1^{re} éd. 1679.

« Tiens, il y en avait une aussi de cabourde, chez les Ferrié. Ah non! elle était muette, elle était pas cabourde, la Jeanne. Je l'ai connue, je l'ai vue pendant mon enfance. Je crois qu'elle disait rien, elle était prostrée celle-là, un peu... »

Même immédiatement rectifiée, la confusion peut surprendre car nous faisons communément la distinction entre folie et mutisme. Pourtant au cours d'enquêtes en Languedoc sur les savoirs et les pratiques à travers lesquels la société rurale pense la question de la folie, les ratés de la parole sont constamment apparus comme un critère essentiel de partage et de différenciation négative. L'origine et le sens de ce choix ne seraient-ils pas à rechercher dans les façons de faire accéder l'enfant au langage? Comment comprendre le statut réservé à ceux qui restent dépourvus de la maîtrise des mots?

Les pratiques qui gouvernent l'accès à la parole n'ont jamais fait, jusqu'à présent, l'objet d'une étude systématique. Éparpillées dans les écrits des ethnographes sous de multiples rubriques — naissance, rituel du baptême, petite enfance, saints guérisseurs, médecine populaire — leur importance et leur complexité s'en sont trouvées masquées. Leur mise en relation dévoile l'existence de plusieurs étapes à franchir pour accéder à la maîtrise des mots. Celle-ci ne s'acquiert pas par un simple apprentissage.

Délier la langue

C'est dès la naissance que l'on se préoccupe de l'aptitude future de l'enfant à parler, par une intervention directe sur l'un des organes de la parole, la langue. L'opération qui consiste à « couper le filet » ou frein de la langue prend place, en effet, parmi la diversité des techniques de façonnage de l'enfant à la naissance, désormais bien connues¹. Mentionnée avec plus ou moins de précisions par les folkloristes, à la fin du XIX^e siècle, elle attire l'attention du directeur de l'Institut des bègues de Paris, le docteur Chervin, également vice-président de la Société d'anthropologie. L'enquête qu'il lance à ce sujet par un questionnaire publié en 1899 dans la *Revue des traditions populaires* suscite de nombreuses réponses de correspondants français et étrangers. Les résultats paraissent l'année suivante, dans la même revue².

La pratique est ancienne puisque, dès le XVI^e siècle, elle est condamnée par les médecins soucieux de contrôler les sages-femmes: s'ils l'admettent en quelques cas exceptionnels, c'est pour s'en réserver l'usage. Cependant, malgré leurs condamnations réitérées, l'opération est encore généralement pratiquée en milieu rural au moment de l'enquête. Les témoignages français rassemblés par Chervin font toutefois apparaître des différences: si elle reste systématique en Haute Bretagne, dans l'Yonne, en Champagne, au Poitou et dans le Morvan, ailleurs, en Saône-et-Loire, dans le Morbihan ou en Lauragais, elle n'est plus utilisée qu'à titre exceptionnel, lorsque la sage-femme juge le frein trop puissant. Van Gennep, pour sa part, considère cet usage comme autrefois systématique et date sa disparition des années 1920³.

L'intervention n'exige pas de savoir-faire particulier et les mères peuvent l'accomplir elles-mêmes avec leur ongle ou tout simplement en passant fréquemment le doigt sous la langue⁴. Mais il s'agit le plus souvent d'un geste rapide que l'accoucheuse villageoise puis la sage-femme exécutent avant de baigner et d'emballoter le nouveau-né ou, parfois, le jour du baptême quand il suit de près la naissance. Un ongle laissé long à cet effet a longtemps suffi pour opérer, puis les ciseaux et la sonde cannelée l'ont remplacé, à mesure que l'accouchement se médicalisait. Mais dans certains villages siciliens, comme en Europe centrale, l'opération est réservée aux barbiers qui utilisent un couteau, un rasoir ou une vieille monnaie d'argent aiguisée pour la rendre plus tranchante.

Le miel dont les sages-femmes siciliennes enduisent le doigt qui servira à l'opération n'a pas seulement des vertus cicatrisantes. Emblème de l'éloquence, il vient

tisme ou celle, amoindrie, du bégaiement, les ratés du langage prennent place parmi les multiples conséquences de la conjonction, toujours pensée comme néfaste, entre parenté biologique et parenté spirituelle¹³.

Aux prescriptions négatives s'exerçant à l'encontre des parents, s'opposent les gestes cérémoniels exigés du parrain et de la marraine. En premier lieu, ils doivent s'embrasser une fois le rituel religieux achevé. Quelles conséquences entraînerait l'oubli de ce geste ? Elles varient ici et là : le filleul pleurerait trop, serait morveux, baveux, bègue ou muet¹⁴. *Baver*, jusqu'au XVI^e siècle, signifiait *bavarder*. Passé dans le langage populaire, il a pris le sens de « *dire des choses incohérentes ou incompréhensibles* ». Un enfant *bavoux*, en Berry, est un enfant bègue. Enfin, la bave est encore aujourd'hui associée à l'innocent qui parle de manière inintelligible. On le voit, la plupart des défauts ou des infirmités dont parrain et marraine protègent leur filleul en s'embrassant rituellement ont trait à la voix.

Le lieu où s'effectue le rite — sous les cloches de l'église — et les gestes qui l'accompagnent — tenir la corde, comme en Périgord ou bien s'entourer de celle-ci comme en certains villages de l'Angoumois — en éclaire le sens et annonce la seconde charge cérémonielle qui incombe au parrain et à la marraine : faire sonner les cloches. Daugé nous décrit les diverses manières en usage en Gascogne :

« *Une parente ou amie tient l'enfant le plus près possible du clocher où l'on carillonne gaiement. En certaines contrées, le parrain lui-même sonne. Plus la cloche fait entendre sa voix, moins l'enfant risque de rester sourd et muet : le gazouillement des cloches passe à la langue du nouveau-né¹⁵.* »

Toutes les figures, à vrai dire, sont possibles, dessinant moins de grandes aires géographiques que permettant d'affirmer la différence d'un village à l'autre. Dans le Bocage normand, parrain et marraine « *avolent* » l'un après l'autre la grosse cloche de l'église pour céder ensuite la place au sonneur qui carillonnera des airs religieux ou profanes. Lorsque « *l'honneur de l'avoilée* » dépend du sexe de l'enfant, il revient à la marraine pour une fille, au parrain pour un garçon¹⁶. Dans le Confolentais, l'enquête minutieuse de Leproux révèle une grande diversité de village à village : c'est tour à tour à l'enfant de chœur, au sacristain, aux invités, au parrain seul, au parrain et à la marraine suivis des assistants qu'il appartient de mettre les cloches en branle. Mais dans tous les cas, il s'agit de prévenir le nouveau baptisé du mutisme et de la surdité — ces deux infirmités étant souvent associées — parfois de lui assurer, plus tard, une voix harmonieuse pour chanter, auquel cas il ne faut pas sonner trop fort.

Ce ne sont pas toujours les grosses cloches suspendues au sommet du clocher que l'on fait résonner pour qu'elles transmettent leur voix à l'enfant baptisé. En certaines églises de Bretagne, du Var et du Roussillon, au sommet de l'un des côtés du chœur, on trouve, scellée dans le mur, une roue garnie sur son pourtour d'une série de clochettes formant un carillon. Une corde permet de la faire tourner. Ces « *roues à clochettes* » ont suscité au XIX^e siècle une longue polémique entre partisans d'une origine celtique qui voyaient dans cet objet des « *roues de fortune* » et prêtres peu disposés à reconnaître la permanence de pratiques profanes au sein de l'église. Ce n'est pas le lieu d'examiner ce débat. En revanche, notons que ces « *roues à clochettes* » sont actionnées à certains moments particuliers de l'année cérémonielle pour accompagner le *Te Deum*, le jour du pardon, le jeudi et le samedi saints, et lors des baptêmes « *sur la demande formelle du parrain et de la marraine¹⁷* ». Qu'il s'agisse, ici aussi, d'assurer à l'enfant l'accès à la parole se trouve confirmé par le recours thérapeutique aux roues à clochettes en cas de retard ou de difficulté à parler. Celle de Notre-Dame-de-Confort, dans le Finistère, est célèbre. Son efficacité pour guérir le bégaiement est vérifiée, dans les années 1960, par le curé de la paroisse qui tient le compte minutieux des cas de guérison. L'usage s'est maintenu jusqu'à nos jours mais c'est à Pierre Jakez Hélias que nous emprunterons ce précieux témoignage :

« *L'enfant muet secoue le carillon, le fait sonner cent fois plus haut que la menue monnaie. Et l'on raconte l'histoire de celui qui n'avait jamais soufflé mot de sa vie et qui, entendant le bruit des clochettes, s'écria soudain : « Sell ia ! Pegemend a drouz ! » (Tiens ! combien de bruit cela fait !) Miracle¹⁸.* »

Pour les habitants éloignés du Pays bigouden, le recours à Notre-Dame-de-Confort n'intervient, en effet, qu'en cas d'échec d'un premier pèlerinage à la chapelle de Tréminou, où les enfants qui parlent mal doivent mettre des pièces de monnaie dans le tronc « *après les avoir fait tinter le plus clairement possible* ». Le tintement de la monnaie est donc un équivalent métaphorique du carillon de la roue à clochettes. Encore convient-il de respecter la hiérarchie des recours et de n'utiliser que modérément celui qui détient la plus grande efficacité puisqu'il équivalait à un redoublement du baptême :

« *Nous connaissons, écrit l'abbé Abgrall en 1892, une bonne mère de famille qui, à plusieurs reprises, avait recouru à ce moyen, en faveur de son fils aîné ; elle réussit si bien à la fin, et son enfant devint si bavard, qu'elle fut obligée de tourner la roue à rebours pour modérer un peu sa loquacité¹⁹...* »

Malgré le caractère de familiarité que peut présenter pour nous la sonnerie des cloches à l'issue du baptême, l'Église n'a pas toujours considéré cette pratique comme orthodoxe. Au XVII^e siècle, l'abbé Thiers la range au nombre des superstitions à combattre; il en date précisément l'extension :

« Depuis un peu plus d'un siècle, la coutume s'est introduite en quantité de Paroisses, et particulièrement de la campagne, de sonner les cloches après le Batême des enfans. Ce sont à mon avis les Sonneurs, les Sacristains, les Fossoyeurs, les Bedeaux, qui l'ont introduite, par la considération de l'intérêt bursal qui leur en revient. Car ils ont grand soin, les cérémonies du Batême étant achevées, de conduire les Pareins et les Mareines au pié du clocher, de leur présenter les cordes des cloches, de les leur faire sonner, et de les sonner eux-mêmes, afin d'avoir lieu de leur demander de l'argent pour la récompense de leur peine : avec cette précaution néanmoins qu'ils ne les sonnent qu'à proportion du profit qu'ils en espèrent²⁰. »

C'est donc au début du XVI^e siècle que se serait établi l'usage en France. Le Concile de Reims (1583) le considère comme une simple tolérance, le rituel de Bourges (1666) et celui de Beauvais (1637) le condamnent : c'est « un abus que les curés doivent retrancher de tout leur pouvoir ». Le recours thérapeutique à l'instrument, en cas de retard à parler, est, lui aussi, attesté dès le XVI^e siècle. Guérisseuse à Sambois (Lorraine), Label Barbier conseille à l'une de ses voisines, dont l'enfant âgé de quatre ans ne sait ni marcher ni parler, d'aller « offrir à Saint-Nicolas et y porter une poignée de chanvre et tirer bien fort les cordes des cloches et qu'il guérirait ». Cela lui vaudra d'être brûlée comme sorcière à Saint-Dié en 1572²¹... L'usage de sonner les cloches au baptême apparaît ainsi contemporain d'une lecture magique de l'instrument qui confirme le sens à donner à cette pratique.

Or, en d'autres pays d'Europe, il n'apparaît pas que la sonnerie de cloches ait un effet particulier sur la voix de l'enfant. Van Gennep remarque qu'elle n'est pas d'un usage fréquent dans les Flandres. En Espagne comme en Italie, les enquêtes du siècle dernier ne font aucune mention d'une quelconque nécessité pour le parrain et la marraine d'assurer de joyeux carillons à la fin de la cérémonie religieuse. Si les cloches sonnent à Madrid ou à Salamanque, c'est pour inviter les écoliers à se rassembler sur le parvis de l'église et à accompagner le cortège, de retour à la maison, de refrains plus ou moins injurieux selon la générosité du parrain²². En revanche, d'autres préoccupations apparaissent. Ainsi, en Catalogne, « il était de mauvaise augure que le

parrain ne prononce pas les noms très clairement et très correctement. A Puigcerdà, si le parrain se trompait on croyait que l'enfant serait maladif et malheureux, à Castellò de Farfanya qu'il ne parlerait pas distinctement et qu'il serait bègue... A Barcelone, les anciens pensaient que de la décision et du ton de voix avec lesquels les parrains donnaient le prénom au prêtre dépendait la force et la bonne voix du baptisé²³. »

Ailleurs, dans la péninsule italienne par exemple, les parrain et marraine des Abruzzes ou de Lucanie doivent veiller à réciter le *Credo* sans erreur, faute de quoi leur filleul deviendrait bègue en grandissant²⁴.

C'est donc directement par leur voix que les parents spirituels agissent ici, à deux moments remarquables du rituel : la nomination et la profession de foi catholique. Les sonneries de cloches relevées dans toute l'aire française apparaissent dès lors comme des équivalents de la voix des parrains que ceux-ci transmettent à leur filleul au moment de sa naissance sociale et spirituelle.

Cette fonction essentielle trouve sa confirmation dans le nom donné au second couple de parrain et de marraine dont l'existence est attestée en certaines régions du Dauphiné, des Hautes-Alpes, de la Haute-Provence et des Flandres : ils sont appelés parrains et marraines « *babillards*²⁵ ». Généralement choisis parmi les frères et sœurs du nouveau-né, ces seconds parents spirituels sont toujours plus jeunes que le « *vrai couple* », encore dénommé « *bon parrain* », « *bonne marraine* » ou en Dauphiné, « *bon couple* ». Van Gennep a cru pouvoir expliquer cette coutume, étrangère au rituel romain, dans le cadre d'une analogie entre mariage et baptême. Les « *babillards* » seraient les représentants du groupe infantin au même titre que garçons et filles d'honneur, lors de la cérémonie nuptiale. Or ce nom s'éclaire en fait si l'on considère le rôle essentiel du baptême dans l'accès à la voix. « *Babiller* » est le terme employé pour qualifier le langage infantin. Le surnom donné au second couple identifie la fonction de ces protagonistes du rituel populaire : donner accès au babillage. Mais, en même temps, un *babillard* est un individu qui parle pour ne rien dire, qui reste prisonnier du langage infantin ou dont la parole reste tintamarre, comme le rappelle l'abbé Thiers citant Juvénal :

« Juvénal dit d'une femme *babillarde*, que quand elle parlait, il semblait que l'on entendit le son de plusieurs poëmons et de plusieurs sonnettes, et qu'elle faisait autant de bruit elle seule, que toutes les trompettes, et tous les chaudrons, dont la superstitieuse antiquité se servait autrefois pour soulager la lune lorsqu'elle éclipsait²⁶. »

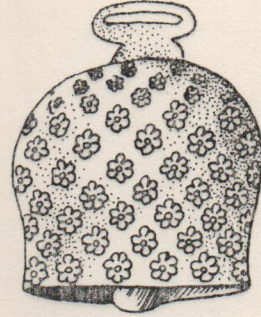
Le nom donné au second couple de parrain et de marraine est donc aussi une conjuration du risque encouru par l'enfant de rester prisonnier du babillage,

sans pouvoir accéder à la maîtrise adulte. Il fait écho au « *babil* » dont nous avons vu qu'il devait être rompu pour délier la langue.

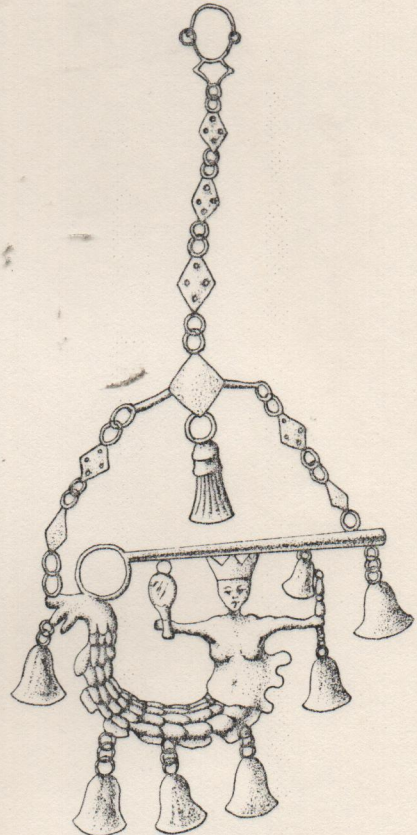
Par la double médiation d'un instrument et d'une parenté parallèle, le baptême est donc, après l'opération du filet, la seconde étape ritualisée qui gouverne l'accès de l'enfant à la voix. Cependant le lien bénéfique établi entre l'objet sonore et le nouveau-né ne s'achève pas avec la cérémonie liturgique.

Miniaturisées, des clochettes d'argent sont offertes, lors de la première visite à l'enfant, comme tout premier jouet que la mère accroche au berceau. L'usage, en Languedoc urbain, s'est maintenu jusque dans les années cinquante et les clochettes sont aujourd'hui vendues par les antiquaires spécialisés dans le domaine de l'enfance. Elles portent parfois gravée l'appellation familière de *bébé*. Celles que nous avons retrouvées dans des boutiques madrilènes ont souvent des formes plus fantaisistes, empruntées au bestiaire enfantin : lapin, chat... Mais ouvertes ou fermées, toutes sont munies d'un petit battant ou d'un grelot en métal qui tinte à chaque mouvement du berceau. Toutes avaient pour fonction, nous dit-on, de rendre l'enfant joyeux. Cependant, la présence à leur côté, comme en certaines régions d'Italie, d'un ensemble d'objets prophylactiques : médailles de saints, clé de saint Nicolas contre le mal caduc, dent de saint Nicolas contre les maux de dents, montre bien que les clochettes ont, elles aussi, une valeur protectrice²⁷.

Les hochets que l'on offre, un peu plus tard, à l'enfant qui va percer les dents associent toujours à une matière à la fois dure et non dangereuse un élément sonore dont le tintement accompagne chaque geste de l'enfant. Sous sa forme la plus commune, la *bourrette* du pays charentais est un hochet de joncs tressés, de fabrication domestique, dans lequel on glisse de petits cailloux qui s'entrechoquent²⁸. Ceux que l'on offrait en Languedoc jusqu'à il y a une quarantaine d'années et que l'on retrouve dans les joailleries aujourd'hui sont formés d'un anneau d'os ou d'ivoire poli, auquel est accroché un grelot ou une clochette d'argent, qui donnent leur nom à l'objet en Provence — le *tindaire*, le sonneur — et dans les Cévennes — la *sonalhetta*, la clochette. En Espagne, dans la région de Salamanque, on retrouve des clochettes d'argent accrochées à la taille du nourrisson, tandis qu'une amulette en forme de petit poisson articulé, la *trucha*, la truite et un hochet en forme de clochette allongée, en cristal de roche, dont le battant est remplacé par une spirale métallique, le *chupador*, le suceur, sont donnés à l'enfant pour lui délier la langue²⁹.



1. Clochette d'argent toulousaine qui était accrochée au berceau. Première moitié du XX^e siècle. Collection Giordana Charuty. Dessin François Briois.



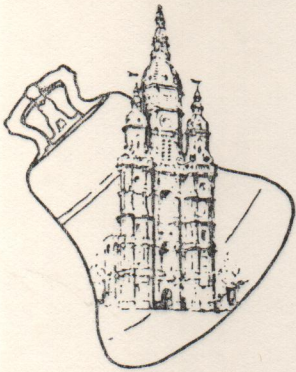
2. Hochet d'argent associant clochettes et sifflet. Région de Tolède. XVIII^e siècle. Dessin François Briois.



Seule ou associée à d'autres objets prophylactiques destinés à préserver l'enfant du « *mal de ojo* », la clochette est constamment présente dans les portraits que nous a laissés la peinture de cour espagnole. Son utilisation est alors commune à toutes les classes de la société.

3. *Ex-voto*. Madrid. Museo del Pueblo español.
4. Vélasquez. *Détail du portrait de doña Antonia Ipenarrieta avec son fils*. Madrid. Le Prado.
5. Vélasquez. *Portrait du prince Felipe Prospero*. Vienne, Kunsthistorisches Museum.

6. Faire-part de naissance pour une double inauguration.



A l'occasion de l'arrivée prochaine de

"SIDONIE"

48^{ème} cloche du Carillon de Saint-Amand-les-EauxM. Georges DONNEZ
MAIREM. Bernard THUROTTE
Président des "Amis du Carillon"vous prie de bien vouloir leur faire l'honneur d'assister
à l'inauguration de l'exposition**"CLOCHES ET CARILLONS"**

le Samedi 28 Avril 1984 à 11 h 30

41, Grand-Place à Saint-Amand-les-Eaux

Cette exposition se déroulera jusqu'au 20 Mai, les Mercredi, Samedi et Dimanche, ainsi que les Mardi 1^{er} et 8 Mai de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le Vendredi après-midi de 14 h à 18 h et sur Rendez-vous - Tél. (27) 48.53.92.

Clochettes et hochets prolongent donc l'action ponctuelle des cloches et l'intervention momentanée du parain et de la marraine au moment du baptême.

Cloches et enfants

De tous les objets intervenant au cours du rituel, qu'est-ce qui confère aux cloches ce pouvoir si particulier de donner la voix ?

On peut tout d'abord remarquer que le lexique qui sert à désigner les différentes parties de l'instrument, aussi bien en français que dans les dialectes occitans, italiens ou espagnols, est emprunté au vocabulaire anatomique du corps humain. *Tête, cerveau, front* désignent la partie supérieure de l'objet suspendu par des oreilles. A l'autre extrémité, l'ouverture est une *bouche*, une *gorge*, une *gueule*. Entre les deux, la *panse* ou le *dos*³⁰. Le lexique dialectal du battant est très riche. Parmi toutes les formes relevées en Espagne, retenons-en deux qui nous intéressent plus particulièrement : *lengua*, langue, son diminutif *lenguèta*, petite langue et *diente*, dent³¹. Une autre série lexicale, réservée à la partie comprise entre le *cerveau* et la *bouche*, est empruntée au vocabulaire du vêtement : on parle de *robe* ou de *jupe*. La cloche est donc à la fois en rapport métaphorique et métonymique avec le corps humain : elle le représente tout entier, mais elle équivaut à l'une de ses parties essentielles, la bouche.

Pour reproduire les cinq tons qui composent le timbre d'une cloche, un carillonneur, que nous questionnons sur son art, utilise les *be...be...be...* caractéristiques du bégaiement. Les cloches peuvent être affligées d'infirmités : elles sont sourdes, elles boitent, elles perdent leurs dents, et comme tous les humains elles meurent de vieillesse ou bien « *partent du cerveau* » :

« *J'en ai rencontré au moins trois ou quatre du XV^e et du XVI^e siècles qui perdaient du cerveau. Je ne veux pas dire qu'elles perdaient la tête, mais partir du cerveau ça veut dire que... l'anneau qui soutient le battant de la cloche est en fer, il rouille. Et alors cette rouille, des fois, est active. Alors si elle est active, elle force le métal, le bronze se fend et quand il arrive à la courbure de la cloche, crac, ça se fêle. Il y en a une, à la Cité, qui est fêlée, qui part du cerveau.* »

« *Il faut bien un mois et demi de travail sur le moule pour réaliser la cloche... quelqu'un a bien essayé de faire des cloches industriellement, à la chaîne. Mais la cloche est un objet rare. Il vaut mieux la faire doucement, voir naître le modèle, la voir grandir, comme un enfant...* »

En 1978, le dernier fondeur languedocien, interviewé sur son art³², disait ainsi la nécessaire lenteur des gestes qui permettent de mener à bien la naissance de l'instrument. Aujourd'hui, c'est sur le modèle des faire-part de naissance que l'on annonce les cérémonies d'inauguration de nouvelles cloches. Mais depuis l'adoption de l'instrument par la liturgie catholique, la

cérémonie religieuse qui précède obligatoirement sa mise en fonction a toujours reçu l'appellation populaire de « *baptême* », consacrant ainsi l'assimilation de l'objet à un enfant, malgré la lutte obstinée de l'Église pour la récuser. Reportons-nous une fois de plus à l'abbé Thiers. La longue liste des individus et des objets qu'il est interdit de baptiser se termine par l'examen minutieux du cas des cloches :

« *Ce n'est pas parler proprement, que de donner le nom de batême à la Bénédiction des cloches... car encore qu'en la faisant on donne des noms, des pareins et des mareines aux cloches, qu'on les lave et qu'on les oigne des saintes huiles; encore que quelques auteurs ecclésiastiques même et catholiques appellent cette Bénédiction un Batême: il est certain néanmoins que celui qui la fait n'a nulle intention de les batizer de la manière qu'on batize les enfans; qu'on n'y pratique pas les mêmes cérémonies qu'au Batême; qu'on n'y fait point d'exorcismes, qu'on n'y employe point d'huile des Catéchumènes; qu'on n'y bénit point de sel; qu'en les lavant on ne dit point « Ego te baptizo », etc.*³³ »

Si l'on ajoute aux éléments présentés par l'auteur comme responsables de la confusion, d'autres pratiques telle celle, relevée au XVIII^e siècle, d'inscrire la cérémonie et le nom attribué à la cloche dans les registres de la paroisse à la rubrique des naissances, de préciser de la cloche « *a été tenue par* » ses parrain et marraine, ou celles toujours en vigueur dans les années 1960 d'habiller l'instrument d'une robe qui servira ensuite de nappe d'autel pour l'Église, de distribuer des dragées et de clore la cérémonie par un repas de fête, on comprendra sans peine que la distinction entre bénédiction et baptême ait échappé... au clergé lui-même³⁴. Ce n'est pourtant pas faute d'explications et de rappels à l'ordre impérieux : « *Il faut dire Bénédiction* », « *ce n'est pas un véritable baptême* », proclament, comme un leitmotiv, tous les rituels depuis la fin du XVI^e siècle. Et, en 1859, un chanoine de Bayonne qui consacre un épais volume au « *symbolisme* » des cloches, peut bien faire de celles-ci une figure allégorique du prêtre prédicateur, crucifié au sommet du clocher comme le Christ sur sa croix, il n'en oublie pas pour autant de renouveler l'avertissement, aussi rigoureux qu'inefficace³⁵.

On l'aura remarqué, ce n'est pas l'exécution du rite lui-même qui fait problème pour la hiérarchie religieuse, mais la manière de le nommer. Et l'enjeu de ce débat autour des mots n'a rien d'académique : il s'agit bien de refouler une représentation si proche qu'elle s'impose encore à tous, quelles que soient les simplifications que connaît aujourd'hui le rituel. Nous décrivant le baptême qui a consacré, en octobre 1983, le

carillon de l'église Saint-Nazaire, au cœur de la cité de Carcassonne, le carillonneur nous explique les nouveaux usages :

« *Maintenant, on ne les habille plus. A la Cité, on les a suspendues à une petite charpente de fer pour les faire sonner. On avait raccordé le clavier, ce qui a permis de jouer un bon quart d'heure après la messe, comme s'il était installé. Mais on les avait suspendues sans rien, sans parure ni rien du tout.* »

Ce qui permet à la représentation condamnée de s'affirmer avec une nouvelle vigueur :

« *On les met toutes nues, maintenant, c'est le cas de le dire, sans pudeur!* »

Cette identification distingue les cloches de tout autre instrument :

« *On n'appellera pas un orgue Victor, Jules, Antoine ou tout ce que vous voudrez! Tandis que les cloches, oui. On leur a donné un rôle... beaucoup plus social que pour un autre instrument de musique.* »

Pourquoi faut-il baptiser les cloches? A la fin de la cérémonie, le prêtre, puis le parrain et la marraine doivent sonner à trois reprises. La tradition médiévale nommait cet usage « *donner la parole aux cloches*³⁶ ». Tout comme l'enfant, l'instrument est donc muet avant le baptême et c'est le rite qui lui donne la voix, par l'intermédiaire des personnages dont nous venons de voir le rôle essentiel au cours de la cérémonie destinée à l'enfant. Lors du baptême d'un carillon, les acteurs traditionnels laissent la place au spécialiste, mais n'en demeure pas moins la nécessité impérieuse de faire retentir la nouvelle voix :

« *Il y avait des jeunes qui étaient passionnés d'orgue. On chantait pendant toute la messe avec l'orgue, mais à la sortie il y a eu un petit conflit parce qu'ils se sont lancés dans une cantate de Bach ou de je ne sais pas trop quoi... Et alors, je leur ai dit: « Vous chahutez un peu parce que c'est quand même la fête des cloches, il faut que les gens entendent les cloches! ». Et alors, ils n'ont rien voulu savoir. Alors, comme j'ai mauvais caractère, j'ai dit à mon fils: Allez! puisqu'ils ne veulent rien entendre, tant pis pour eux! Tu mets toute la sauce!* »

Les parrainages collectifs, fréquents à la fin du XIX^e siècle, assurés par tous les enfants d'une même paroisse³⁷, confirment, s'il en était besoin, l'assimilation de l'objet, tout comme les surnoms qui, depuis le Moyen Age lui sont attribués : aux cloches les plus petites est réservé celui de « *fillette* ». D'autres sobriquets rappellent le pouvoir détenu et le risque conjuré : l'une des cloches de Notre-Dame de Paris est dite « *babillotte* », d'autres sont surnommées « *la muette* » ou « *la sourde* »³⁸.

Certaines techniques utilisées par les sonneurs de Wallonie poussent encore plus loin l'homologie entre la cloche et l'enfant. Pour les baptêmes ou les enterrements d'enfants, on substitue aux sonneries en branle les sonneries de *cloches bind'lèyes*, de «*cloches bandées*», c'est-à-dire entravées pour qu'elles restent immobiles. Le son est alors obtenu soit en tirant le battant contre la paroi à l'aide d'une corde spéciale, semblable à celle des attelages de bœufs, *one cwade come one légnoule*, soit «*en fourrant sa main en dedans*», c'est-à-dire en donnant un coup de maillet sur le pavillon, puis à l'intérieur de la cloche, près du sommet. Seul le rythme différencie alors le baptême de l'enterrement³⁹. Ces deux techniques restreignent les capacités musicales de l'instrument, privé des ressources offertes par le libre mouvement du battant, tout comme la voix à la naissance est encore entravée par une langue liée. Répéter ces gestes à la mort n'est-ce pas faire régresser l'enfant vers le silence, puisqu'il est une vie inachevée comme le suggèrent la robe et les fleurs blanches réservées aux enterrements d'enfants ?

Baptisées, les cloches parlent et de tous les objets, elles détiennent seules ce pouvoir. Chacune, dit-on, a un timbre particulier. Tout comme on identifie immédiatement une personne à sa voix, on sait reconnaître à coup sûr la sonnerie de tel ou tel village. Que disent les cloches ?

En Catalogne, elles énoncent le sexe de l'enfant baptisé :

No ès nen, ès nena.

Ce n'est pas un petit garçon, c'est une petite fille.

*No ès nen, que es nena*⁴⁰.

Ce n'est pas un petit garçon, que c'est une petite fille.

Plus tard, comme en Italie, elles leur rappelleront leurs obligations :

Don Pepè

Don Pepè

Scola cc'è

C'est jour de classe

Ma dumani

Mais demain

*Nun cci nn'è*⁴¹.

Il n'y a pas classe.

L'heure du mariage venue, elles avertissent des limites de tout choix :

Marie-toi, n'te marie pas,

N'te marie pas, marie-toi,

Marie-toi, n'te marie pas,

Tu l'en repentiras,

*Colas*⁴²

Tous ces mimologismes sont construits sur l'alternance d'une affirmation et d'une négation qui transpose, dans le langage articulé, l'alternance des sons produits par l'aller et retour du battant. Mais on peut aussi remarquer qu'il s'agit d'alternatives auxquelles se

trouve confronté l'enfant puis le jeune garçon au cours de son existence sociale.

D'autres mimologismes empruntent la forme du blason populaire. Mais il s'agit moins d'énoncer des comportements érigés en traits distinctifs de tel ou tel village que d'une transposition des échanges d'insultes et de défis qui organisent de façon coutumière les enfants d'un village en bandes rivales ou qui opposent plusieurs villages entre eux. Voici les bagarres notoires auxquelles, dans le Bocage, se livrent les cloches d'Athis :

Lour... dauds d'Athis!

Lour... dauds d'Athis! (grosse cloche)

Pas trètous! Pas trètous!

Pas trètous! (seconde cloche)

Guère n'sen faut!

*Guère n'sen faut!*⁴³ (troisième cloche)

Et voici les défis qu'en Bretagne se lancent Saint-Jean-de-Vougay et Kéran :

St-Jean-de-Vougay :

Kéranien! Kéranien!

Tous voleurs, tous voleurs!

Kéran :

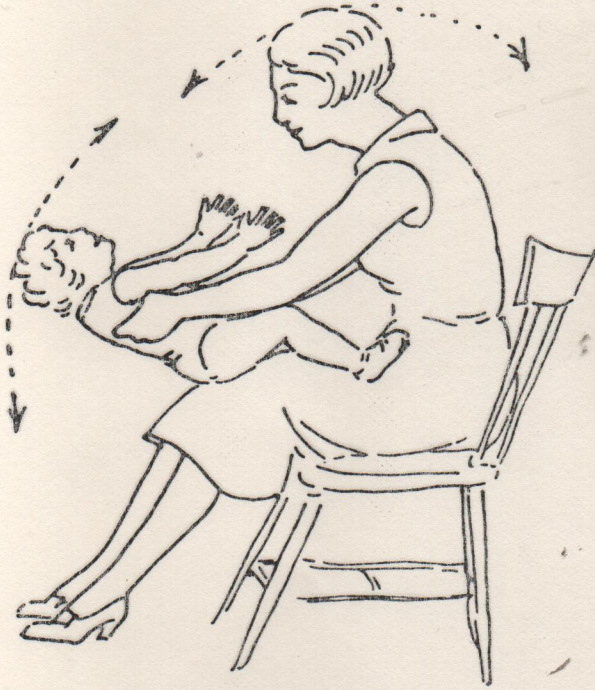
Ce que nous sommes, nous le sommes.

*Ce que nous sommes, nous le sommes*⁴⁴.

Transposés au *cheval noir*, la locomotive du train qui, dans l'enfance de Pierre-Jakez Hélias, transportait les légumes à travers le pays bigouden, ces mêmes mimologismes provoquaient de mémorables bagarres entre jeunes gens de paroisses voisines, lorsque l'un d'eux s'avisait seulement d'en siffler l'air, à la fête votive...⁴⁵

Inversement, le petit enfant est assimilé à l'objet sonore qui lui a donné la voix. Les onomatopées appliquées au tintement des cloches servent à traduire le balancement imprimé au berceau pour endormir le nourrisson ou calmer ses pleurs. Dans le vocabulaire enfantin gascon, *dindoù* désigne à la fois le balancement du berceau et le berceau lui-même⁴⁶. En Provence, *tintourla* a pour premier sens « tinter » et pour second sens « dorloter », « bercer dans ses bras ». Le nourrisson est un *tintourlet*, dorloter un enfant pour l'endormir c'est *faire la tintourleto*. Lorsqu'il pleure, on dit qu'il fait *tintéino*, le caprice se dit *tintoun* et les refrains des berceuses répètent en écho le tintement des clochettes⁴⁷.

C'est une clochette qui orne les genoux de la *Bambina*, cette poupée dessinée à l'image exacte du nouveau-né langé, qui figure sur la couverture des abécédaires que les mères siciliennes cachent dans les langes du nourrisson⁴⁸. Les mères de Romagne, pour apprendre à leur enfant à distinguer les différentes parties du visage, jouent avec lui au jeu de la clochette :



7. Le jeu des cloches illustré par Joan Amadeo, « Costumes i Creences », Folklore de Catalunya, p. 100.

Ph. Centre d'anthropologie des sociétés rurales, Toulouse.

« On touchait l'oreille de l'enfant et on disait : « *Questa l'è l'urcina bèla* », ça c'est la jolie petite oreille, et puis l'autre : « *e questa la su surèla* », et ça sa petite sœur; puis un œil : « *quest l'è l'ucin bèl* », ça c'est le joli petit œil, puis l'autre : « *e quest é su fradèl* », et ça son petit frère; puis la bouche : « *quest l'è è strapazza panin* », ça c'est pour déchirer le pain et enfin : « *quest l'è un campanlin, che è fa: din, din, din* », et ça c'est une clochette qui fait : din, din, din »⁴⁹.

On peut remarquer que le lexique servant à désigner les différentes parties de la cloche désigne métaphoriquement certaines parties du corps humain. *Batall* donne son nom à la langue, dans l'expression catalane « *Batall de campana fira la tua boca* », battant de cloche pourvoit ta bouche⁵⁰, mais le battant est aussi l'équivalent du pénis dans les métaphores érotiques. « *Se faire tirer les oreilles* » se dit aussi « *se faire sonner les cloches* » et lorsque l'on parle de quelqu'un en son absence, on arrête souvent la conversation par la formule « *les oreilles doivent lui tinter* », ce qui revient à admettre que les mots peuvent à leur tour faire résonner les cloches... Dans les Abruzzes, *lu campanielle*, en Catalogne *la campaneta*, la clochette, désignent la lulette⁵¹. De cet ensemble de métaphores, il faut rapprocher l'énigmatique « *ciel de la bouche* » qui désigne, dans tout le Massif Central, le palais⁵². Quant à la métaphore anatomique « *cordes vocales* », passée dans le vocabulaire médical, ne doit-on pas la mettre en relation avec les cordes qui permettent de faire parler les cloches ?

Mais revenons aux enfants. Toute une série de jeux prolonge leur assimilation avec l'objet sonore.

Vers deux ou trois ans, balancé sur ou entre les jambes de l'adulte, au moment où sonnent les cloches, l'enfant devient le battant. Le jeu languedocien est accompagné d'un couplet rimé, dans lequel on introduit le nom du village correspondant :

<i>Ba-la-lin, ba-la-lan</i>	<i>Ba-la-lin, ba-la-lan,</i>
<i>Las cam-pa-nas de Saussan</i>	<i>Les cloches de Saussan</i>
<i>quan las sona? quan la dis?</i>	<i>qui les fait sonner?</i>

<i>lou cu-rat de Sant-De-nis</i> ⁵³	<i>le curé de Saint-Denis</i>
--	-------------------------------

Un beau proverbe gascon explicite l'analogie en élargissant la métaphore :

Maysoù sens maynât, esquire sens batâlh, machàn tribâlh

Maison sans enfant, clochette sans battant, pitoyable chose⁵⁴.

Tel qu'il était pratiqué, il y a une cinquantaine d'années, par les fillettes de huit-dix ans, le « *jeu de la cloche* » commençait par une ronde suivie d'une série de questions posées par la meneuse : « *La table est-elle mise? les assiettes, les cuillers, les couteaux, les verres,*

etc.» Toutes les joueuses répondent affirmativement sauf à la dernière question : « *La cloche a sonné? -Non, non, nous allons la sonner.* » Par groupes de deux, les fillettes miment alors une cloche qui sonne à la volée : accolées dos à dos, elles se soulèvent à tour de rôle en s'accrochant par les coudes, grâce à un mouvement de balancement du buste d'avant en arrière et de haut en bas, qu'il faut réussir de plus en plus vite. Le jeu se terminait par une dinette. Aujourd'hui, les fillettes toulousaines n'ont conservé de l'ensemble du jeu qu'une seule séquence : « *Faire la cloche*⁵⁵. »

Faire la campano, à Marseille, au XIX^e siècle était un jeu de garçons, beaucoup plus périlleux :

« *C'est lorsque deux enfants se prennent corps à corps, l'un les jambes à terre, l'autre les jambes en haut. En se renversant, les rôles changent; celui qui était en haut se trouve en bas, ainsi de suite à chaque tour.* »

*Les gamins qui se sont accrochés ainsi parcourent un espace assez long en roulant de culbute en culbute*⁵⁶. »

Tous ces jeux sont des expériences progressives et mesurées du vertige par inversion de plus en plus rapide du haut et du bas. L'instrument n'a donc pas pour unique pouvoir de mettre en mouvement la langue; à travers lui, c'est tout le corps qui acquiert la maîtrise du mouvement en reculant les limites entre l'équilibre et le déséquilibre ou comme le suggère, avec vigueur, un jeu de cache-cache catalan, en explorant l'espace entre ciel et terre. Le joueur qui a fait disparaître un objet avertit ses camarades :

*Campaneta la ning ning, Clochette la nin, nin,
Jo l'amago i no la tinc Je la cache et ne l'ai point*

Ceux-ci à leur tour questionnent :

*Ou és, pel cel o per la terra*⁵⁷ ?

Où est-elle, dans le ciel ou sur la terre ?

Éprouvée et vérifiée tout au long de l'enfance, la double équivalence entre l'objet sonore et l'enfant s'affirme à un temps fort du calendrier religieux au cours duquel les enfants vont exercer leur premier rôle cérémoniel : la circulation dans les rues du village pour annoncer, munis des instruments des Ténèbres, l'heure des offices durant les trois jours de la Semaine sainte où les cloches sont muettes. Elle s'accompagne, en Lauragais, d'un couplet crié sur un ton très aigu, qui s'achève par une menace :

*Al premier, premier de l'offici!
Au premier, premier de l'office!
Al segund, segund de l'offici!
Au second, second de l'office!
Al darrìer del offici,
Au dernier de l'office,
Se t'attrapi t'estrissi!
Si je t'attrape, je t'étripe!*

Le rythme de ces appels chantés un peu partout en France transpose celui du tintement des cloches, tout en maintenant la différence par l'accompagnement obligé des instruments des Ténèbres.

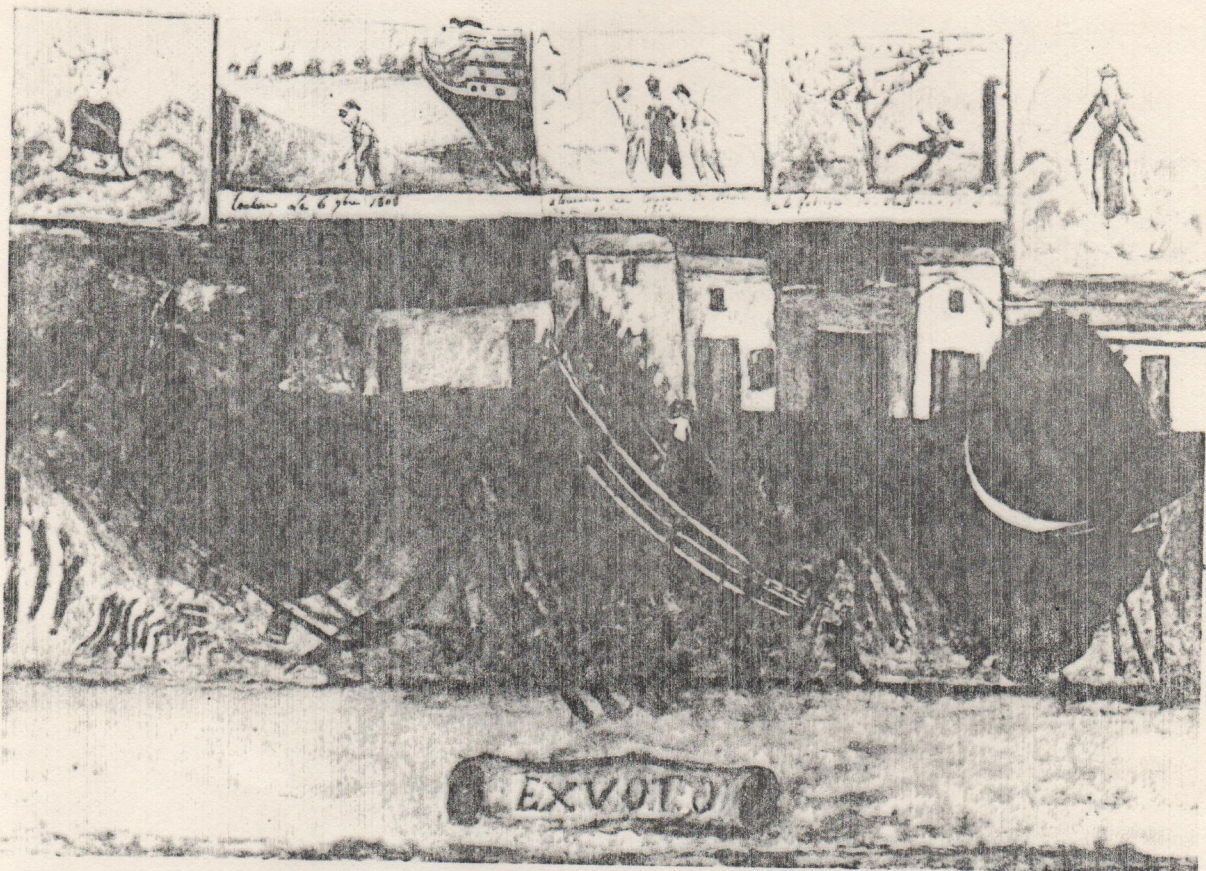
Dans certains villages pyrénéens, ce sont encore les enfants qui assurent les sonneries de l'Avent, *les tempouros de Nadalet*, sous le contrôle du carillonneur qui utilise lui-même la sonnerie entravée, ailleurs réservée aux baptêmes.

Mais parfois c'est précisément au cours du baptême que les enfants munis de crécelles peuvent jouer de l'équivalence avec l'instrument. Ainsi, à Massiac, en Auvergne, une fois la cérémonie achevée dans l'église paroissiale, le nouveau-né était porté à une chapelle voisine et tandis que le parrain et la marraine récitaient cinq *pater* et cinq *ave*, tous les enfants munis de crécelles et de marteaux montaient dans les tribunes et faisaient un énorme vacarme pour assurer au nouveau baptisé une bonne voix, de bonnes oreilles, une bonne mémoire pour un garçon, de l'habileté à la danse pour une fille⁵⁸.

En 1836, un charpentier provençal rescapé d'une chute dangereuse sur le chantier naval de Martigues décide de peindre lui-même l'ex-voto qu'il a promis d'offrir en action de grâce à la Vierge des marins. La composition du tableau, qui déroule comme une bande dessinée les « quatre épauques mémorables » de la vie de Jean-Joseph Aubergy, a été longuement commentée par les historiens⁵⁹. Une interrogation, cependant, subsistait : comment identifier le « buste auréolé » en haut à gauche du tableau, symétrique de la Vierge, inscrite dans l'angle droit ? On a, à juste titre, fait remarquer que ce buste avait la forme bien étrange d'une cloche⁶⁰. L'étrangeté, cependant, disparaît si l'on accepte de considérer cette figure comme étant, non celle d'un saint non identifié, mais celle de Jean-Joseph enfant, consacré par le baptême et protégé par le rite liturgique, tout comme il le sera ensuite par la Vierge de Martigues. Et comment figurer autrement que par un « enfant-cloche » ce moment essentiel d'entrée dans la communauté sociale et chrétienne ?

Petit pot, écuelle, timbale

Transmise au baptême, la voix doit devenir parole et c'est à la mère qu'il revient maintenant d'observer certaines règles pour ne pas en entraver le passage de l'une à l'autre. Ces prescriptions particulières à la parole s'inscrivent dans le cadre plus général des soins corporels de la petite enfance⁶¹.



8. Comment figurer la protection du baptême sinon en assimilant le baptisé à l'instrument du rituel? Ex-voto. « Les quatre époques mémorables de Jean-Joseph Aubergy », Musée du Vieux Martigues, Martigues. Cl. Bernard Cousin.



9. Détail de l'angle supérieur gauche : « l'enfant cloche ».

Cf. l'article de Jean ARROUYE, « Un ex-voto martegal. Essai d'interprétation sémiologique », *Ethnologie française*, IX, 2, 1979, p. 181.

Parmi les multiples conséquences qu'entraînerait la toilette des croûtes qui se forment sur la tête du nourrisson, on note en Catalogne la crainte que l'enfant ne soit en retard pour parler. La mère doit attendre que l'enfant sache parler pour procéder à la première coupe de cheveux, faute de quoi l'enfant demeurerait bègue ou muet. De même, la première taille des ongles influe sur les capacités langagières : retard ou bégaiement sanctionnent, en Catalogne, l'opération pratiquée un lundi ou un jour de fête⁶². En revanche, en Périgord comme en Haute Provence, on assurera à l'enfant une voix forte si on prend soin de se placer sous un rosier blanc⁶³ ; en Catalogne, il suffit de se mettre derrière la porte. L'accès à la parole dépend donc de l'achèvement du corps de l'enfant et du respect de la succession ordonnée d'étapes de croissance qui sont aussi des formes progressives de séparation d'avec la mère.

Deux prescriptions, constamment relevées, complètent cet ensemble : ne pas laisser un enfant se regarder dans un miroir avant qu'il ne sache parler et éviter qu'il n'embrasse un autre enfant. En Bretagne et en Provence, l'un des deux serait muet ou bien tous les deux deviendraient bègues⁶⁴. Dans les deux cas, l'image ou le double réel arrêtent la croissance de l'enfant en le fixant définitivement dans l'état qui est alors le sien.

Il est un autre cadeau qu'il revient au parrain ou à la marraine d'offrir au moment du baptême mais qui n'est utilisé que plus tard par le filleul. Chez les ethnographes qui ont relevé avec minutie l'évolution des usages en matière de présents au nouveau-né — c'est le cas de Leproux pour le pays charentais — on trouve, avant et après la première guerre mondiale, en milieu rural, parmi d'autres objets, l'offrande d'un « gobelet » pour que l'enfant « parle tôt »⁶⁵. Ce présent peut n'être offert qu'à titre exceptionnel, pour prévenir le bégaiement lorsque l'infirmité est particulièrement redoutée :

« Si l'enfant avait un frère ou une sœur qui éprouvait quelque embarras lingual ou quelque difficulté de parler, la marraine n'oubliait jamais de gratifier ce dernier enfant qu'elle venait de tenir sur les fonts du baptême d'un présent tout particulier pour l'empêcher de devenir bègue : « Un modeste petit pot de deux sous »⁶⁶ »

Enfin l'écuille, toujours achetée par le parrain ou la marraine avertis des difficultés de l'enfant, devient, en Périgord et dans les Landes, objet thérapeutique à condition d'en réserver l'usage exclusif à l'enfant qui bégaye⁶⁷. Or son nom landais, *salé*, est celui qui sert à désigner le petit pot contenant la bouillie que mère et enfant partagent durant la période de l'allaitement ou de l'alimentation au biberon.

Dans cet ensemble d'objets, il faut inclure la timbale

d'argent, gravée aux initiales de l'enfant, qui est encore aujourd'hui offerte par le parrain ou la marraine. Sous la forme qui nous est familière, elle est sans doute d'adoption récente et de diffusion d'abord urbaine. Largement répandue, ses usages mettent toujours en jeu la distinction sociale. Dans les familles bourgeoises, elle est considérée comme un objet fonctionnel : c'est l'objet personnel de l'enfant qui lui est donné dès qu'il quitte le sein ou le biberon et les arguments qui justifient l'usage insistent sur sa commodité : plus lourde et plus stable qu'un verre, l'enfant ne peut la renverser ; moins fragile, il peut la lancer sans la casser ni risquer de se blesser. Enfin le métal lui-même, l'argent, est « sain ». Si elles ne sont pas toujours offertes en cadeau de baptême, elles sont en tout cas conservées de génération en génération. Les petites filles retrouvent chez leur grand-mère celle qui a servi à leur mère et qu'elles utilisent à leur tour. En revanche, dans les familles populaires, la timbale a le statut d'objet précieux, soigneusement enfermé dans son écrin et qui ne saurait être utilisé pour boire. Le même argument, mais inversé, vient justifier cette pratique : « *L'argent, c'est très dangereux pour les enfants, ça s'oxyde* ».

La grimace de dégoût qui accompagne généralement l'explication montre, s'il en était besoin, à quel point la différence est intériorisée... Cependant, il est d'usage de réserver un verre particulier à chaque enfant. Les motifs qui l'ornent permettent de le reconnaître, et son appropriation exclusive distingue l'objet de tous les autres éléments du couvert. Petit pot ou gobelet, dans lesquels l'enfant doit apprendre à boire pour réussir à parler, prennent donc place parmi les éléments composant le premier couvert utilisé au moment de l'abandon de l'allaitement au sein ou au biberon, puisque ce cadeau est parfois remplacé par celui de l'assiette, de la fourchette et de la cuillère dont on dit, dans le Confolentais, qu'elles sont offertes pour délier la langue et éviter que l'enfant ne soit muet⁶⁸. Ce sont des objets spécifiques du sevrage qui nous apparaît maintenant comme la troisième étape à franchir pour accéder au langage, étape elle aussi gouvernée par le parrain et la marraine. Si la capacité à utiliser le petit pot, l'écuille ou la timbale marque bien, en effet, la séparation d'avec le corps maternel nourricier, puisque tout en étant alimenté au sein ou au biberon, l'enfant a déjà appris à prendre les bouillies plus épaisses que lui présentait sa mère dans une cuillère, comment comprendre le pouvoir que ces objets détiennent pour délier la langue, prévenir et guérir le bégaiement ?

Ce n'est pas toujours un gobelet que l'on utilise pour faire boire l'enfant. En Sicile, par exemple, les mères lui préfèrent un autre objet que nous connaissons bien :

« La première fois que la mère veut donner à boire à l'enfant, elle le fait dans un verre où l'on n'a pas versé de vin, de peur que l'enfant ne devienne bègue en grandissant. Une clochette prévient tout risque et doit être préférée à n'importe quel verre⁶⁹. »

A Naples, les mendiants de saint Antoine qui parcouraient les rues, marqués d'un T rouge sur l'épaule et tenant une clochette entre les mains, étaient particulièrement bien reçus dans les maisons où venait de naître un enfant :

« Lorsque le petit vieux passait, on le faisait asseoir, on lui donnait du vin, puis la mère prenait la clochette, y versait un peu d'eau et la faisait boire au marmot, car on croit chez nous que l'enfant, ainsi, parlera plus vite que de coutume⁷⁰. »

Tout comme l'usage du gobelet pouvait être tour à tour préventif ou thérapeutique, boire dans une clochette peut constituer une cure du bégaiement. En Catalogne, les enfants qui ont des difficultés à parler sont conduits au sanctuaire de Saint-Romain de la Cluse. Là, les mères leur glissent une langue d'argent dans la bouche puis leur font boire de l'eau dans une cloche, elle aussi d'argent, tout en invoquant le saint de la parole : « Saint Romain, fais-le parler...⁷¹ »

Dans les Landes, lorsque le *salé* s'est révélé inefficace, « on porte l'enfant à l'église et on lui fait boire du vin ou de l'eau dans la clochette que le servent sonne à la messe ».

Un proverbe employé pour désigner un bavard en consacre l'usage : « On n'a pas oublié de le faire boire dans la sonnette⁷². »

Le recours à la clochette, redoublée dans la cure catalane par l'invocation à saint Romain, est remplacé dans les Corbières par un pèlerinage à San Roumo. Absent de l'hagiographie catholique, ce saint n'est-il pas un substitut des cloches dont tous les enfants savent qu'elles partent à Rome durant la Semaine sainte et qu'eux seuls, nous l'avons vu, peuvent alors remplacer ? Son pouvoir ne se limite pas à donner la parole à ceux qui en sont dépourvus, il peut aussi la reprendre pour punir une entorse aux règles de la dévotion qui lui est due :

« Un jour, un homme accompagné de son fils muet, âgé de neuf ans, descendait du col de La Loubière, se rendant à St-Romain. A un tournant du chemin, les deux piétons aperçurent la chapelle, dans le fond de la vallée. L'enfant la montrant à son père, lui dit :

— C'est là-bas que nous allons ?

— Oui, répondit le père, mais puisque tu parles, nous n'avons pas besoin d'y arriver.

Ils s'en retournèrent et l'enfant ne parla plus de sa vie ; il était redevenu muet⁷³. »

Écuelle ou timbale sont donc des équivalents métaphoriques de l'instrument qui, au moment du baptême, a transmis sa voix à l'enfant ; qui, accroché au berceau, l'a bercé de son tintement ; agité entre ses mains, mâché dans sa bouche, a accompagné la percée des dents et en a atténué la souffrance. Comme les clochettes qui redonnent la voix, lorsqu'elles résonnent au-dessus de la tête de l'enfant infirme, qu'elles entrent en contact avec sa bouche, qu'elles sont priées sous la forme d'un saint, petit pot, écuelle, timbale sont des objets de la parole.

En Provence, le substantif *escudela*, écuelle, a pour dérivé un verbe *s'escudela* que Mistral traduit par « grandir » et qui ne s'applique, nous dit-il, qu'en parlant d'enfants. Cet emploi, au premier abord mystérieux, s'éclaire à la lumière du pouvoir de l'objet de faire accéder à la parole en garantissant la réussite du sevrage. C'est bien, en effet à une étape de croissance que l'écuelle est liée.

Par sa matière, son nom et sa forme, la timbale affirme au plus haut point l'équivalence avec l'objet qui donne la voix. Elle emprunte son nom depuis le milieu du XVIII^e siècle à un autre instrument de musique — les timbales — composé de deux bassins de cuivre recouverts d'une peau fortement tendue que l'on fait vibrer au moyen de deux baguettes de bois dur, recouvertes de peau ou d'éponge à leur extrémité. Le métal dont elle est faite est réputé accroître la sonorité des cloches et l'on portait au fondeur des pièces d'argent qu'il devait ajouter au métal en fusion. Une voix claire et musicale n'est-elle pas qualifiée d'argentine ? Sa forme, enfin, est celle même d'une cloche inversée et les ciselures dont certaines sont ornées occupent le même emplacement que les motifs inscrits sur l'instrument.

C'est parce qu'elles participent au même ensemble pratique puis métaphorique que cuillère, assiette, fourchette donnent à leur tour la parole. Dans les Cévennes, la cuillère emprunte son nom, *timborleta*, à celui de la sonnaille, *timborla*. On apprend aux enfants à reconnaître la synonymie et l'homologie de forme à travers des devinettes comme celle-ci :

Qu'es acó	Qu'est-ce que c'est
Timbourleto, longo co	Une clochette, avec une longue queue ?

Réponse : la cuillère⁷⁴.

Boire à la cuillère peut dès lors constituer une cure du mutisme, comme le note Amades pour la Catalogne :

« On peut faire qu'ils (les enfants muets) parlent en leur donnant souvent à boire des cuillerées d'eau claire. »

Le jeu de la cloche que pratiquent les enfants de Majorque affirme l'équivalence à travers une série de métamorphoses : un acheteur se propose d'acquérir des cloches, mimées par ses compagnons de jeu. Il les secoue pour éprouver la qualité de leur timbre et propose de revenir les acheter plus tard. Mais à son retour, les cloches ont fait place à des fourchettes, des cuillères, des couteaux... La série de métamorphoses se termine par la transformation des instruments en bœufs qui assaillent l'acheteur et dont il ne réussit à se libérer qu'en leur donnant force coups de pied⁷⁵. Si la dernière substitution n'a rien de surprenant, puisque les troupeaux sont munis de sonnailles qui signalent leur présence, les premières le sont davantage et ne peuvent se comprendre qu'à les restituer dans le réseau d'équivalences qui relient les objets du sevrage pour qu'ils soient des instruments de la parole.

Comment parler lorsqu'on a eu, par malchance, la langue coupée? Cette question embarrassante ne saurait laisser au dépourvu un chirurgien aussi inventif que le fut Ambroise Paré. La « prothèse » qu'il imagina s'inscrit dans la lignée des objets de la parole dont l'efficacité symbolique s'est imposée à nous, mais elle lui fut suggérée par un « fait divers » qui l'expérimentait à sa façon :

« Un quidam, demeurant à un village nommé Yvry-le-Château, qui est à dix ou douze lieues de Bourges, eut portion de la langue coupée et demeura près de trois ans sans pouvoir par sa parole être entendu. Advint que, lui étant aux champs avec des faucheurs, buvant en une écuelle de bois assez déliée, l'un d'eux le chatouilla, ainsi qu'il avait l'écuelle entre ses dents, et proféra quelque parole, en sorte qu'il fut entendu. Puis derechef, connaissant avoir ainsi parlé, reprit son écuelle et s'efforça à la mettre en même situation qu'elle était auparavant, et derechef parlait, de sorte qu'on le pouvait bien entendre avec ladite écuelle. Et fut longtemps qu'il la portait en son sein, pour interpréter ce qu'il voulait dire, la mettant toujours entre ses dents. Puis quelque temps après s'avisant (par la nécessité qui est maîtresse des arts) de faire un instrument de bois, de telle figure que Cestuy, lequel il portait pendu à son col, et par le moyen d'icelui, faisait entendre par sa parole tout ce qu'il voulait dire⁷⁶. »

Les dangers du silence

Pour qu'une société mette en place, avant tout apprentissage, un tel déploiement de rites et de pratiques autour de la parole, c'est que, très certainement, les dangers dont on se protège sont grands. Les ratés du

langage seraient-ils le signe d'une autre menace, comme le suggérerait la confusion initiale entre mutisme et folie? Ce ne sont pas, en tout cas, les seules infirmités que le baptême et l'instrument musical qui lui est associé puis les usages qui prolongent leur action, ont pour but de conjurer. Ici et là, d'autres conséquences sont redoutées.

Aujourd'hui encore, dans les Asturies, le parrain qui s'apprête à tenir son rôle cérémoniel à l'Église, reçoit des parents de l'enfant la recommandation suivante :

« *Rézale bien el credo!*, récite bien le credo! »

Employée à propos d'un simple d'esprit, la même formule devient discours étiologique : « *El padrino no rezó bien el credo!*, son parrain n'a pas bien récité le credo!⁷⁷ »

En Haute Bretagne, c'est l'oubli du baiser entre parrain et marraine qui provoque l'innocence⁷⁸. La même conséquence sanctionne les erreurs maternelles : enlever les croûtes de la tête c'est, en Champagne, enlever « l'entendement⁷⁹ »; en Languedoc, toucher « au chapeau de la mémoire » et dans les Hautes Vosges, exposer le cerveau « aux mauvais vents⁸⁰ ». A couper trop tôt ongles et cheveux, la mère « raccourcit l'esprit » de son enfant⁸¹. Enfin, le laisser se regarder dans un miroir alors qu'il ne sait pas encore parler, c'est lui porter malheur⁸², et en Catalogne, ce malheur est explicité comme folie⁸³.

Une première alternative aux ratés de la parole vient donc sanctionner la transgression des règles mises en place pour protéger celle-ci : l'innocence. Mais d'autres désordres psychiques sont également redoutés.

En Sicile, l'oubli d'un mot, au cours du rituel du baptême, rend plus tard l'enfant sujet à l'épilepsie, à la lycanthropie ou à la possession par les « esprits⁸⁴ ». En Romagne comme dans les Abruzzes, toute erreur du parrain lorsqu'il récite le *Credo* ou le *Notre Père*, a pour effet de soumettre l'enfant, devenu adulte, à l'action maléfique des « ombres » ou des « esprits⁸⁵ ». C'est une erreur du prêtre qui, en Gallice, met en péril la raison :

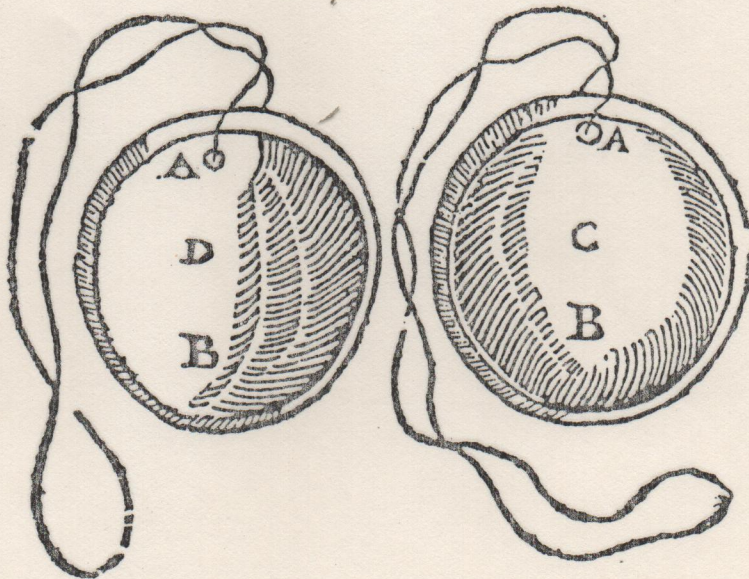
« *Au moment du baptême, le prêtre doit veiller à ne pas se tromper car on croit que si le nouveau-né est oint avec les huiles de l'extrême-onction, il aura ensuite des visions et des hallucinations, sa vie durant⁸⁶.* »

L'une des étiologies du somnambulisme rapportée par l'abbé Thiers comme donnant lieu à des pratiques superstitieuses rattache précisément ce trouble à une erreur de nomination au moment du baptême :

« ... *Le second est celui que l'on donne aux (a) Noc-tambules, c'est-à-dire à ces gens qui se promènent la nuit tout endormis dans leurs chambres, dans leurs jardins, dans les rues, sur le bord des rivières et des étangs,*

Instrument pour ayder à parler à un patient, lequel auroit portion de la langue coupée.

L'usage est tel (A) est la partie supérieure, qui doit estre d'espaisseur environ d'un teston & demy, laquelle il tenoit entre les dents de devant, nommées incisives, non qu'elle sortist hors, mais sembloit qu'il n'eust rien en la bouche. (B) la partie inférieure plus subtile : espaille d'un teston, seulement la tenoit iustement contre l'extrémité du reste de la langue estant au droict du filet ou ligament de la langue : & ce qui est vn peu concave intérieurement (qui est la troisieme portion dudit instrument) marqué par (C) la tenoit dessous en sa situation toute platte. Et quant au filet que tu vois, c'estoit pour pendre ledit instrument au col. (D) est la partie extérieure dudit instrument.



dans les grands chemins, et quelquefois même sur les toits des maisons, sans se faire aucun mal, et qui tombent à terre et se réveillent lorsqu'on les appelle par leur nom propre, comme si ce nom ne leur avait pas été bien donné dans leur Batême. Plusieurs personnes soutiennent qu'il les faut rebatizer pour les guérir, et qu'ils en ont l'expérience (b)...⁸⁷ »

Enfin en Bretagne, si l'on ne doit pas porter les enfants de moins d'un an devant un miroir, c'est parce qu'« ils y verraient grimacer quelque horrible bête et seraient capables de tomber du haut-mal⁸⁸ ».

Épilepsie, lycanthropie, possession par les « esprits » et les « ombres », somnambulisme, telle est l'autre série de désordres dont le point commun est de mettre l'individu aux prises avec des êtres surnaturels qui l'envahissent et le possèdent⁸⁹. Une étiologie commune se trouve donc affirmée entre les désordres du langage et ceux de l'esprit. Cependant, d'autres faits attestent une relation plus étroite encore entre ces deux catégories de troubles.

On peut tout d'abord noter une association constante, dans la langue, entre les uns et les autres. En occitan, par exemple, elle joue de l'assonance et de la polysémie. La première est particulièrement sensible dans le cas du gascon où *mèk* et *kèk* signifient tous deux « bête » tandis que *pèk* désigne, selon les lieux, le « simple d'esprit » ou le « fou ». La polysémie est générale dans tous les dialectes occitans : *barlòc*, *bòbo* et *pèpi*, en gascon, désignent aussi bien un « bredouilleur » qu'un « innocent » ; le languedocien *bèfi* et ses dérivés *abefit*, *embefit* peuvent se traduire par « lippu » ou par « niais ». Le provençal *babau* ou *rebabèu* désignent le fou ou celui qui raconte des sornettes. Enfin le languedocien *baug*, tout comme le catalan *boig*, qui désigne, selon les régions, « l'innocent » ou le « fou », dérive d'une forme commune, *baudius*, d'origine indo-européenne, qui, par ailleurs, a donné l'allemand *bauths* ou *baudis*, « sourd », « muet » et l'irlandais *bodard*, « étourdi », « sourd »⁹⁰. Assonance, polysémie et dérivation nous suggèrent que les pratiques langagières sont un critère essentiel dans la définition de la folie. Mais le discours qu'une société tient sur ses fous le met-il effectivement en œuvre ?

Dans les Pyrénées audoises et dans la plaine languedocienne, nos informateurs ne manquent jamais d'adopter une voix très particulière pour rapporter les propos de l'un ou de l'autre de ceux qu'ils considèrent comme un peu *fotral* ou complètement *cabourd*. Il s'agit d'une voix très aiguë, nasillarde, qui évoque celle d'un enfant ou qui, attribuée à un homme, prend des accents efféminés. Quand bien même les paroles rapportées pourraient paraître des plus sensées, ce ton de

fausset suffit à mettre en garde l'interlocuteur et à éveiller le doute quant à la pleine raison de celui à qui elles sont attribuées. Aussi bien, n'est-il pas nécessaire d'explicitier le jugement que l'on porte sur la conduite évoquée : le ton adopté est en lui-même une critique éloquente. Il y a donc un timbre de voix qui caractérise le fou. Mais d'autres particularités lui sont attribuées.

« Ils par-lent-com-me-ça... ça les arrange pas alors. Ils sont simples d'esprit, quoi. Tu vois ? Ils vivent au ralenti. On peut pas dire qu'ils soient complètement idiots quand même, mais enfin... c'est des jobards, quoi ! Des demeurés. »

De la lenteur d'élocution, on peut conclure à la lenteur d'esprit. De même tous les défauts de prononciation motivent, à eux seuls, le qualificatif d'innocent. La difficulté à différencier certains phonèmes suffit à caractériser la folie de cette fille de Camurac car elle suggère une autre méprise sur de tout autres objets :

« C'était une fille un peu innocente, qui avait un défaut de prononciation. Elle ne pouvait pas prononcer les « c », elle disait des « t » à la place. Elle a fini par se marier et le lendemain de la noce, on lui a demandé :

— Alors, il t'a mis sa titette au tul ? Ça va ?

— Petit ton ! »

Toutes les formes de bégaiement ou de zéaiement servent à justifier une appréciation négative et donnent lieu à des sobriquets qui en fixent la mémoire :

« Il n'était pas dégourdi comme tous les autres, il était un peu *fotral*... il parlait pas trop bien : O bo, bo, bo bo... Mon frère, quand il en parle, il dit : le « *chambotaire* ». Au lieu de parler comme il faut, « *chambotava* », il *bégayait*. »

Le sobriquet est, en lui-même, une métaphore puisqu'il est forgé sur le verbe *chambotar*, à connotation péjorative, qui signifie « agiter, secouer un liquide dans un récipient qui n'est pas entièrement plein⁹¹ ».

Dans l'univers des contes facétieux, la folie a les traits de Jean le Sot, héros d'un cycle de récits aux variantes particulièrement riches dans la montagne pyrénéenne. Or elle est, ici aussi, caractérisée par des mésusages de la langue qui viennent compléter ceux dont se rendent coupables les innocents de l'expérience quotidienne.

Envoyé par sa mère au moulin pour faire moudre du blé, Jean le Sot fait, en chemin, une série de rencontres⁹² : des moissonneurs, un enterrement, un homme qui enterre un chien enragé, un incendie, un charbonnier qui ne peut allumer son feu, un homme qui s'apprête à déféquer, deux voyageurs embourbés. Au moulin, Jean le Sot découvre que le meunier est borgne. Sur le chemin du retour, c'est avec le vent qu'il doit se débattre. Avant de partir, la mère de Jean le Sot avait

prononcé les paroles que celui-ci devait dire au meunier : « *Tiens, prends ce grain et dis au meunier qu'il y en ait un quart.* » Mais à la première rencontre, l'innocent soumis à la parole maternelle adresse aux moissonneurs les mots destinés au meunier : « *Qu'il y en ait un quart.* » Interprétant ce souhait comme une évaluation de la récolte, les moissonneurs furieux infligent à Jean le Sot une raclée et lui dictent, à leur tour, les paroles à dire : « *Qu'il y en ait des charretées.* » Dès lors, à chaque nouvelle rencontre, l'innocent va énoncer la formule qui aurait convenu à la situation précédente. Ainsi, le charbonnier qui essaie en vain d'allumer son feu depuis sept ans souffle à l'innocent la formule adéquate : « *Que le feu prenne par ce trou...* » Rencontrant, juste après, l'homme prêt à déféquer, Jean le Sot l'apostrophe à l'aide de la phrase nouvellement apprise qui, changeant de contexte, prend de ce fait un sens inattendu...

Prisonnier du discours des autres, l'innocent du conte fait subir au langage une distorsion qui ne se résume pas en une simple inadéquation entre les mots et les choses. Le déplacement ne produit pas le nonsens mais induit un sens second qui a pour effet de tourner en dérision les protagonistes de l'événement. D'être déplacée, la formule oscille entre l'agressivité et le mot d'esprit. Ainsi l'innocent met en acte, involontairement, l'une des propriétés essentielles du langage — un signifiant peut évoquer des signifiés indépendants — et l'expérimente à ses dépens⁹³.

Qu'il s'agisse du lexique qui les nomme, des traits retenus comme pertinents pour les juger ou des mésaventures que l'univers des contes leur prête, les fous sont donc constamment définis par leur inaptitude à maîtriser le pouvoir des mots. A leur tour, les sourds-muets suscitent au plus haut point l'embarras, lorsqu'il s'agit de les distinguer des innocents.

Le récit suivant entend produire cette distinction :

« — Et Titi, c'était un simplet ?

— Ça, c'était pas le même genre, ça c'est plutôt une espèce de sourd-muet. Sans être complètement muet, il émettait des sons. On arrivait à comprendre certains mots... Il est allé finir à l'hôpital des vieux. Il est mort y a cinq ou six ans. Il était de l'âge de mon oncle, il aurait quatre-vingt-cinq ans. Il a fait sa jeunesse ici, à Ladern, mais une jeunesse ! Il travaillait quand même assez, il était assez normal quand même... Il est allé passer le Conseil de révision, comme tout le monde et là, quand on lui a demandé la profession, il a dit :

« Ro...bo...bol. »

Le type a dit :

— *Qu'est-ce que vous me dites ?*

— « Ro...bo...bol... »

Ronds a la bòria, il expliquait ça en patois parce qu'il ne parlait pas français. A l'époque, on déchaussait les vignes, on faisait un rond autour de la souche pour la déchausser, « descausselar ». Alors, lui, il disait qu'il faisait des « ronds a la bòria ». « Colhon », couillon, il ajoutait ! »

Tout le récit est construit sur l'énumération des expériences et des conduites que Titi partage avec « tout le monde » : « faire la jeunesse », travailler, passer le Conseil de révision. Mais l'un après l'autre, tous les arguments convoqués pour le qualifier de « normal », se trouvent réfutés par les précisions fournies sur la manière dont Titi s'est soumis à ces exigences communes.

Les dangers conjurés à la naissance, au baptême et au sevrage, qui se présentaient, au premier abord, sur le mode de l'alternative — être sourd, muet, bègue ou fou — nous apparaissent désormais comme équivalents et l'on doit considérer les rites et les pratiques mis en place pour ouvrir l'accès à la parole comme ayant pour véritable fonction de préserver l'enfant du risque de folie présent au cœur des ratés du langage. Aussi bien est-ce aux progrès de la parole que l'on mesure le degré d'intégration d'un innocent nouvellement arrivé au village :

« *Il a fait beaucoup de progrès quand même, depuis qu'il est ici. Il parle aux gens. Quand il est venu de Lapeyre, il pouvait pas parler aux gens, ni rien. Et ici, il parle.* »

Dès lors, l'objet qui donne la voix, guérit le mutisme et le bégaiement ne serait-il pas aussi un instrument de guérison de la folie ?

On peut tout d'abord remarquer que la hiérarchie des formes et des tailles, la diversité des mouvements et la multiplicité des sonorités offertes par l'instrument permet à la fois de qualifier des manières de parler et de distinguer des degrés dans la folie.

En langage argotique, accuser quelqu'un « *d'être une cloche* », c'est mettre en doute son bon sens, le traiter de sot. « *Être comme les cloches* » s'emploie, selon Wartburg, pour « *ceux à qui l'on fait dire ce qu'on veut* », qui n'ont donc pas d'opinion arrêtée. La grosse sonaille de bélier mesure dans les dialectes occitans la bêtise ou l'extravagance : l'adjectif *destimborlat*, « détraqué », « dérangé » est formé sur le substantif *timborle* ou *timboulou* d'où sont également dérivés *timbol*, employé en Quercy dans le sens « d'imbécile », et *timborlièr* qui désigne, dans les Cévennes, un individu « fantasque », « extravagant ». L'étourderie, l'irréflexion seront, en revanche, pensées par référence à l'objet miniaturisé, le grelot : en Catalogne, *Dur cascavells en el cap*, « avoir des grelots dans la tête », c'est être un écervelé ; en

Lexique campanaire	Enfant - Objets et jeux	Parole	Folie
<i>Campana</i> , oc., c. : cloche	<i>Faire la campano</i> : jouer à la cloche <i>Campanes</i> , c. <i>Campaneta la ning ning</i> , c.	<i>Esser una campana esquerdada</i> , c. : médisant, grossier <i>Être comme les cloches</i> , f., celui à qui on fait dire ce qu'on veut	<i>Vira campano</i> , p. : devenir fou <i>Campana de fusta</i> , c. : fou <i>Être une cloche</i> , f. :
<i>Esquire</i> , g. : cloche			<i>Esquire sens batàlh</i> , g. : un insensé, un incomplet <i>Esquire desbatalhade</i> , g. : tête sans cervelle <i>Jan L'esquire</i> , g. : un écervelé
<i>Esquila</i> , oc. : cloche		<i>Esquilassar, esquilar</i> , l. : pousser des cris perçants, s'égosiller	
<i>Timborle, timbourlo</i> , p. : grosse sonnaïlle	<i>Timborleta</i> , l. : cuillère		<i>Destimborlat</i> , oc. : détraqué, dérangé <i>A perdu la timbourle</i> , g. : il a perdu la tête <i>Timbol</i> , oc. : fou, toqué <i>Timborle, timbourlié</i> , p. : imbécile, fantasque, extravagant <i>Timbrat</i> , oc. : timbré, toqué <i>Timbre félé, brouillé</i> , f. <i>Timbros</i> , l. : capricieux <i>A perdu lou timbaloun</i> , p. : il a perdu la tête
<i>Timbre</i> , oc. : timbre	<i>Timbre</i> , g. : petit récipient métallique, pot à lait <i>Timbalo</i> , p. : timbale		
<i>Sonalha</i> , oc. : sonnaïlle <i>Cascalhon</i> , l. : grelot	<i>Sonalheta</i> , l. : hochet	<i>Cascalhar, cascâlhejar</i> , l. : babiller, bégayer, zézayer <i>Omplit el cap de cascavells</i> , c. : donner à quelqu'un de fausses espérances	<i>Dur cascavells en el cap</i> , c. : être écervelé, avoir des idées étranges, exagérées, être irréflichi
<i>Cascavèl</i> , l. ; <i>cascavell</i> , c. : grelot	<i>Cascavell</i> , c. : enfant très bavard	<i>Cascavelar</i> , l. : jacasser <i>Cascarejà</i> , g. : bégayer	<i>Cascarelet</i> , l. : étourdi
<i>Cascarejà</i> , g. : sonner le grelot <i>Batàlh</i> , l. : battant		<i>Batàlh</i> , g. : langue bien pendue <i>Batalhà</i> , g. : parler vivement <i>Batàlh de campana</i> , g. : bavard inconséquent <i>Batàlh d'esquire</i> , g. : bavard inconséquent <i>Batall de campana fira la tua boca</i> , c. : battant de cloche, pourvoit ta bouche <i>Batall</i> , c. : parole indécente, grossière	
<i>Tóc</i> , l. : sonnerie <i>Toquer</i> , f. : sonner les cloches <i>Dindan, din-dou</i> , g. : ding, dong	<i>Dindou</i> , g. ; <i>dandin</i> , g. : balancement du berceau, le berceau		<i>Batall de forca</i> , c. : homme de mauvaise vie <i>Tóc</i> , l. : folie <i>N'a'n to</i> , g. : il est toqué <i>Être toqué</i> , f. <i>une toquée</i> , f. <i>Dingue</i> , f.

Lexique campanaire	Enfant - Objets et jeux	Parole	Folie
<i>Tindar</i> , l. : tinter	<i>Dindoulà</i> , g. : bercer <i>Tindaire</i> , p. : hochet	<i>Tindal</i> , l. : dispute <i>Tindarèl</i> , l. : piailleur <i>Tindon</i> , l. : femme que- relleuse et criarde	<i>Tindol</i> , l. : sot, niais <i>Tindon</i> , l. : sot, niais <i>Le cerveau lui tinte</i> , f. : il devient fou <i>Tintirintine</i> , g. : être un peu fol
<i>Tintin</i> , p. : son de clochette		<i>Faire tintèino</i> , p. : pleurer en parlant d'un nourrisson	<i>Tintoun</i> , p. : caprice, humeur <i>Tintouin</i> , f. <i>Tinteynejà</i> , g. : avoir des lubies, chercher midi à qua- torze heures, ne pas savoir se fixer sur une idée
<i>Tintounà</i> , <i>tindounà</i> , <i>tintourlà</i> , p. : tinter	<i>Tintourlà</i> , p. : dorloter, bercer dans ses bras <i>Tintourlet</i> , p. : le nourrisson	<i>Tintouin</i> , <i>tintou</i> , p. : cris du nourrisson	
<i>Sonner</i> , f.			<i>Estar sonado</i> , e. : être sonné, f. <i>Être piqué</i> , f. <i>Être fêlé</i> , f.
<i>Piquer</i> , f. : sonner les cloches <i>Fêler</i> , f.			

ABRÉVIATIONS :

SOURCES :

c. : catalan;
e. : espagnol;
f. : français;
oc. : occitan général;
g. : gascon;
l. : languedocien;
p. : provençal.

A. ALCOVER et S. MOLL, *Diccionari Català - Valencià - Balear*, 2^e éd., Barcelone - Palma de Mallorca, 1977, t. 2.

L. ALIBERT, *Dictionnaire Occitan-Français*, Toulouse, I.E.O., 1977.

G. ENSENGUEIX, «L'idiote et le fou dans le vocabulaire occitan», *Via Domitia*, à paraître.

R. de LA COLOMBIÈRE, *Les cris populaires de Marseille*, Marseille, 1868.

E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Gallimard-Hachette, 1964-65.

F. MISTRAL, *Lou Tresor dou Felibrige ou Dictionnaire Provençal-Français*, Paris, Delagrave, 1878, t. 1 et 2.

S. PALAY, *Dictionnaire du Béarnais et du Gascon moderne*, Paris, éd. du C.N.R.S., 1980.

W. von WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Basel, Zbinden Druck-Verlag, 1950-1964.

Rouergue, un *cascarelet*, «un petit grelot», c'est un étourdi. Les mêmes grelots ornent, depuis la fin du Moyen Âge, le capuchon à oreilles d'âne qui habille le fol de Carnaval, immortalisé par Dürer. De la cloche au grelot, la hiérarchie des tailles permet de penser les degrés de gravité de la déraison.

Le verbe «*piquer*» que Littré donne pour un terme de marine : «*toucher, avec le battant de la cloche, un certain nombre de fois déterminé par l'usage, la paroi intérieure de cette cloche pour annoncer l'heure*⁹⁴» a donné l'expression «*être piqué*» qui rappelle aussi une technique propre aux sonneurs méridionaux, «*la sonnerie en piqué*». Elle consiste à faire faire à la cloche un tour complet autour de son axe et à immobiliser «*sur le cul*» lorsqu'elle passe à la verticale, c'est-à-dire lorsqu'elle a... la tête en bas⁹⁵. L'inversion du haut et du bas se retrouve dans la métaphore provençale, *vira campano*, «*tourner la cloche*», variante de l'expression générale *virar lo cap*, «*tourner la tête*».

A son tour, la diversité des sonorités offre un registre métaphorique d'une étonnante richesse. C'est par imitation du léger tintement des clochettes que le gascon désigne les «*lubies*» : *tinteynejà*, «*avoir des lubies, ne pas savoir se fixer sur une idée*». Passer pour un peu fou se dira *abè la tintèrintine*. De même, en provençal, un caprice est un *tintoun*, terme dérivé de *tindal*, le tintement de la clochette. L'usure de l'instrument, qui altère sa sonorité, permet de penser la folie liée à la vieillesse. Le mot «*timbre*» désigne, en un premier sens, une cloche sans battant, frappée à l'extérieur par un marteau. Or, au XV^e siècle, on trouve parmi tous les sens du terme celui de «*tête*», conservé aux siècles suivants dans des expressions familières pour évoquer la folie. Voltaire, cité par Littré, se plaint de ce que son «*timbre commence à être un peu fêlé*⁹⁶». On dit aussi «*avoir le timbre brouillé*». Le second sens donné par Littré est celui de «*qualité sonore d'un instrument*». Pris comme adjectif, «*timbré*» est em-

ployé au XVII^e siècle pour qualifier le degré de raison d'un individu : on parlera d'une tête bien ou mal « *timbrée* ». Or cet emploi est contemporain d'une évolution linguistique intéressante :

« On commençait à confondre résonner et raisonner, et à prononcer *ré-zo-ner*, au lieu de *re-so-ner*⁹⁷. »

Mais dès le XVIII^e siècle, « être timbré » c'est, comme aujourd'hui, être fou :

« Vous pouvez juger à loisir, écrit Rousseau, si je suis timbré ou non. »

L'expression narbonnaise *casalheja coumo uno campano fendudo*, « il bégaye comme une cloche fêlée⁹⁸ », redouble le jeu des mots par la collusion entre deux versions de la métaphore fondées sur les deux formes extrêmes de l'objet — le grelot et la grosse cloche — témoignant ainsi de l'inépuisable richesse de la parole populaire. Quant à la folie comme perte de la parole, chute dans le silence, elle trouve son analogie dans une variante imaginaire de l'instrument, « la cloche de bois », comme le témoigne l'expression proverbiale catalane, *gent boja, campana de fusta*, « personne folle, cloche de bois ». Pensée comme inachèvement, incomplétude, l'innocence, enfin, trouve son équivalent dans l'objet détérioré, dépourvu de l'élément qui lui permet de résonner : *esquire sens batàlh*, une cloche sans battant.

Parcourir la hiérarchie des objets sonores, du grelot à la grosse cloche, en passant par les clochettes et le timbre sans battant, inventorier les mouvements, les manières de jouer et les résonances qui caractérisent chacun d'eux c'est donner forme aux multiples figures de la déraison, depuis le simple caprice qui ne saurait durer, l'idée fixe qui cristallise pour un temps toutes les passions, l'innocence qui révèle un être incomplet jusqu'à l'extrême folie où tous les repères basculent. Ces métaphores n'ont pas seulement valeur descriptive ou classificatrice. Elles constituent à leur manière un discours étiologique sur la folie, qui pourrait se traduire ainsi : devenir fou, c'est s'identifier à l'instrument au lieu d'accomplir le passage que celui-ci a pour but d'assurer, c'est s'arrêter à l'une des multiples formes de l'objet sonore au lieu de parcourir, à travers elles, les étapes qui rythment l'accès à la parole humaine.

Mais l'instrument lui-même est-il lié à des pratiques thérapeutiques ? Cette éventualité s'est présentée à l'esprit d'un carillonneur carcassonnais, intéressé par les recherches en musicothérapie qui se poursuivent depuis plusieurs années à l'hôpital psychiatrique de Limoux. A l'un des médecins-chefs, le musicien proposa ses services :

« Je lui avais parlé des carillons. Elle me disait que ça pouvait être intéressant mais que c'était quand même

sous certaines réserves. Il faut voir. Parce que le carillon, c'est agressif quand même. Alors, est-ce que ça n'excite pas au contraire ? On en avait parlé, mais on en est resté là. De toute façon, je vous dis, le carillon est agressif pour certains timbres. La musique cristalline peut être... Seulement je crois qu'il ne faut pas en abuser. Au bout d'un moment c'est lassant, c'est métallique, on peut le supporter une heure, une heure et demie, mais après... »

Si les psychiatres, aujourd'hui, éprouvent quelques réticences à intégrer la musique des cloches dans leur arsenal thérapeutique, au XIX^e siècle, en Bretagne, le « Bonnet de saint Mériadec », dans l'Église de Stival, près de Pontivy, tout comme les cloches de Saint-Pol, de Saint-Goulven, et de Saint-Symphorien, guérit maux de tête et d'oreille lorsqu'on le fait sonner au-dessus de la tête du malade⁹⁹. Ce geste, on s'en souvient, constitue en d'autres chapelles bretonnes l'élément essentiel de la cure des ratés de la parole. La similitude des techniques confirme ainsi la similitude des affections qui joue, en outre, sur le double sens « d'entendre », comme elle jouait sur le double sens de « résonner ». Même lorsque la cure utilise d'autres objets, c'est le bruit des cloches qui marque le retour à « l'entendement ». A la chapelle de Saint-Humi, dans le Mâconnais, les pèlerins devaient placer leur oreille contre un trou pratiqué dans une pierre près de l'entrée de l'oratoire :

« Cette pierre passait pour provoquer, dans l'oreille des sourds, des bruits mystérieux. Ils y entendaient le son des cloches lointaines enterrées sous la chapelle¹⁰⁰. »

Se placer sous la cloche, tourner autour de la corde puis l'enrouler autour des reins guérit les maux de tête et la « peur » enfantine, à Notre-Dame d'Ansac et à Notre-Dame de Lapeu en Angoumois¹⁰¹. En Écosse, au XVIII^e siècle, le recours à la cloche de Saint-Fillan distingue la cure de la folie de toutes les autres pratiques thérapeutiques que l'on peut observer autour de l'étang sacré de Strathfillan :

« Lorsque des fous doivent être baignés, on les plonge dans l'eau en les maintenant par une corde attachée à la taille. Ensuite, on les conduit à l'église de Saint-Fillan, distante d'un mile. Là se trouve une large pierre creusée d'une cavité assez profonde pour les recevoir. Dans cette pierre, qui est située dans le cimetière, on les maintient étendus à l'aide d'un bâti de bois et on les laisse là toute la nuit, recouverts de foin avec, sur la tête, la cloche de Saint-Fillan. Si au matin, on trouve le malheureux patient délié, on pense que le saint a été efficace ; si, au contraire, on le trouve encore attaché, la cure est incertaine. Cette cloche a une forme très curieuse et son

*battant est en fer. Saint Fillan la fit voler jusqu'à cette église; mais la voyant dans le ciel, un soldat tira sur elle et la fit tomber, ce qui provoqua une grande fêlure qui est encore visible*¹⁰². »

Du cerveau fêlé à la cloche fêlée, la cure, ici, parle le langage de la similitude. Est-ce un hasard, enfin, si à l'autre bout de l'Europe, en Albanie et en Yougoslavie, les moines qui accueillent les aliénés dans leurs monastères jusque dans les années 1940 commencent leur traitement par l'enfermement des fous dans des caves obscures situées de préférence au-dessous du clocher¹⁰³ ?

Alors même que l'équivalence entre ratés de la parole et désordres de l'esprit nous autorise à considérer les cures destinées aux premiers comme étant de véritables cures de la folie, les indices que l'on peut recueillir, ici et là, d'un usage thérapeutique de l'instrument pour des troubles de l'esprit dont les symptômes premiers ne sont pas les ratés du langage, vérifient bien la nature du pouvoir qui lui est, ainsi, reconnu. Cependant, mises à part les manipulations directes des clochettes et des sonnettes d'église par le malade lui-même ou ses parents, lesquelles gardent un caractère exceptionnel, la double efficacité symbolique de l'instrument est toujours médiatisée par celui à qui il appartient, au village, de faire « sonner les cloches » et qui se trouve ainsi en relation quotidienne avec l'objet sonore.

Qui peut sonner les cloches ?

Avant que les sonneries électriques ne viennent le supplanter, chaque village possédait un sonneur aux activités multiples : sonner l'angélus le matin, à midi et le soir, les offices religieux du dimanche et des cérémonies exceptionnelles, le tocsin en cas d'incendie; protéger les récoltes de la grêle, de la rosée ou de la gelée; assurer l'entretien de l'église, faire les quêtes, accompagner le prêtre auprès des mourants lorsqu'il est aussi sacristain; creuser les tombes lorsqu'il fait office de fossoyeur. A tous les sens du terme, il fait le temps : temps individuel et collectif, temps civil et religieux, temps météorologique. Dans les villages languedociens, sa présence aujourd'hui est perçue comme le signe d'une survie, sa disparition est vécue comme la mort même de l'ancienne société villageoise.

Tous ces rôles n'ont pas toujours été concentrés entre les mêmes mains. En Languedoc, au XV^e siècle, le partage entre charges civiles et religieuses est clairement affirmé par l'existence de deux *campaniers*, l'un municipal, l'autre paroissial; mais dès le XVI^e siècle, les contrats d'*escaboulage* par lesquels consuls et rec-

teur s'assurent pour une année les offices d'un *escaboulier* — c'est le nom du sonneur — témoignent de la multiplicité des tâches qui lui incombent et que son nom consacre¹⁰⁴. Au XIX^e siècle, d'autres distributions s'établissent qui mettent en jeu les compétences musicales : au sacristain est laissé le soin de sonner l'angélus tandis que le sonneur a la charge de carillonner les offices religieux des dimanches et des jours de fêtes¹⁰⁵. De même, en ville, lorsque les églises possèdent un carillon, on assiste souvent au dédoublement de la fonction entre un sonneur et un carillonneur : l'un tire les cordes, l'autre se réserve jalousement l'accès au clavier.

En rapport étroit avec l'église, la position du sonneur au sein de la société villageoise devrait donc être mise en relation avec celle d'autres individualités liées aux pratiques religieuses : le curé, bien sûr, mais aussi les marguillères, le sacristain et le fossoyeur lorsque ces attributions sont disjointes. Mais c'est moins la fonction elle-même, dans toute sa complexité, qui nous intéresse ici que les traits du personnage qui prennent sens à la lueur des pouvoirs détenus par l'instrument qu'il manipule, dans le double domaine de la parole et de la folie.

Sonner les cloches est d'abord une fonction convoitée et disputée par les enfants qui entendent, ainsi, prolonger leur relation à l'objet auquel, nous l'avons vu, ils se sont constamment identifiés dès leurs plus jeunes années. L'espace du sonneur, le clocher, est, à l'insu des adultes, un lieu privilégié que les garçons défendent comme une forteresse, où les filles jouent avec le silence et la peur :

« On y était tout le temps dans le clocher, c'était ouvert, on y allait pour se faire peur, pour voir la Vierge en bois, mais jamais on n'a touché aux cloches parce que... on nous aurait fermé le clocher... Si Jean Patane l'avait su ! Oh non, mais ça nous faisait envie... »

Le sonneur est un des personnages importants que les enfants vont observer dans l'exercice de son office¹⁰⁶. Être admis par lui à mettre les cloches en branle, note l'ethnographe du bocage normand Jules Lecœur, « est un grand bonheur pour le garçonnet agile et vigoureux. Et quand il se suspend à la longue corde frémissante, qu'il se sent enlever dans l'espace, qu'il sent ses muscles, sa chair, ses fibres, tout son corps bruire, vibrer à l'unisson de la cloche vibrante et lancée à toute volée, ce n'est pas seulement du plaisir qu'il éprouve, c'est de la passion, un enivrement à nul autre pareil¹⁰⁷. »

Cependant ces tolérances apparaissent plutôt exceptionnelles. Le plus souvent, le clocher est un lieu fermé

et interdit. S'il existe, non loin du village, une chapelle désaffectée, c'est là que les enfants se réuniront pour éprouver leurs talents à l'abri de la vindicte du carillonneur. Sinon, le clocher provoquera, en permanence, des tentatives de transgression dont le but est d'entraîner l'office du sonneur :

« Oh, ça a toujours été courant, ça, d'arracher les fusibles, de couper la lumière, de couper le courant ou d'attacher les cordes ensemble », commente avec bonhomie le carillonneur de Saint-Vincent, à Carcassonne, tandis qu'il enclenche l'interrupteur électrique que les enfants de chœur viennent pour la enième fois d'enlever... Ne pouvant faire parler les cloches, les enfants se vengent en réduisant au silence le sonneur et son instrument. Les tentatives d'enfermement dans le clocher, pour faire du musicien l'otage du groupe enfantin, constituent la limite du toléré, sanctionnée par l'inversion des rôles : les mains liées derrière le dos, l'enfant vient prendre la place du sonneur. Bien des années plus tard, le coupable se souviendra de la terreur éprouvée et de la confusion ressentie à regagner la maison paternelle, les mains impitoyablement ligotées.

Le second but de ces expéditions enfantines est d'éprouver, à leur tour, la voix des cloches, ce qui a pour effet de semer la perturbation dans le village lorsque, en plein après-midi, retentit l'angélus du soir ou que la sonnerie prend l'inquiétante résonnance du glas. Car c'est toujours le glas que sonnent les enfants, anticipant ainsi leur rôle futur de jouer les peurs et les revenants, lorsqu'ils seront entrés dans la jeunesse.

Ces rivalités mettent ainsi un terme à la relation que l'on peut entretenir avec l'instrument. Elles définissent une limite que seul le sonneur peut franchir.

« Je connais maints villages où le curé n'a pu trouver, pour carillonner ses mariages et ses enterrements, que le gaillard le plus déshérité du pays, maladroit à en être sans métier, pas très malin, sinon point du tout, grignotant une corvée par-ci, chez l'un, une autre par-là chez le voisin, et s'empressant, son gain perçu, d'aller le boire¹⁰⁸. »

Les sonneurs que nous avons connus ou dont on nous a parlé dans les Pyrénées audoises pourraient, il est vrai, appartenir à cette première catégorie. Ce sont des célibataires descendant des maisons les plus pauvres, échangeant des journées de travail contre un repas, l'entretien du linge, de menus services. Mais surtout, tous se distinguent par un trait que nous connaissons bien.

D'un sacristain de Rodome qui faisait aussi office de sonneur, on nous dit « qu'il était un peu mou... Il parlait-com-me-ça. Il était pas nerveux souvent ! »

De son successeur on dit également : « qu'il trafrait un peu pour parler, il était pas pressé, quoi ! Mais après il avait rien au cerveau, il était pas imbécile, il s'acquittait bien de son travail, ça passait avant tout... Dans le temps, il avait été dans les séminaires, vous voyez, pour valet de la maison, employé, si vous voulez. Pas des plus dégourdis, mais pas quand même... Il savait bien ce qu'il disait, il discutait un peu comme tout le monde, mais il était lent pour parler, vous voyez ? »

Quant à Jérémie, le dernier sonneur d'Aunat, vivant dans l'ancien presbytère avec pour unique compagnie des livres et une multitude de chats, il cumule tous les traits de l'innocent.

« Il est seul, il parle du nez, il a le bec de lièvre. Il vous dira : « Chez nous, on est sonneur de cloches de père en fils et Saint-Esprit », et il vous racontera des histoires. Ce n'est pas qu'il soit bête, il était simple, on lui faisait croire des choses, la jeunesse s'en amusait. »

Malgré tous les efforts d'un cousin pour limiter l'ivrognerie de Jérémie, celui-ci ne résiste pas aux incitations des jeunes réunis autour de lui au café pour le faire chanter :

« On le faisait boire, pitié ! Après il sonnait l'angélus de travers, pam, pom, pom, pim, pom. Tantôt il sonnait le mort, tantôt il sonnait... Vous savez, le glas ! Pam, pam, pam ! Après il repiquait. »

Au cours d'une de ces ivresses mémorables, le sonneur vient occuper la place du mort :

« Une fois, il s'était saoulé, il n'a pas pu rentrer dans la maison et ils l'ont porté soit-disant au lit et puis ils lui ont mis quatre chandelles comme s'il était mort ! Et de temps en temps, ils allaient le voir, pour voir ce qu'il faisait... Ils lui tapaient sur le ventre, là : « Tu as trop bu, cochon ! » Et après, quand il s'est réveillé, qu'il doit avoir vu les cierges qui brûlaient, là. Il était pas content ! »

C'est donc à ceux qui sont eux-mêmes « des cloches » que la société villageoise délègue la charge de faire sonner les cloches. En un sens, la fonction révèle la véritable identité de celui qui l'exerce et les sourires entendus avec lesquels on nous répétait les mots de Jérémie, « chez nous, on est sonneur de cloches de père, en fils et Saint-Esprit », nous invitaient, à leur manière, à être attentive au double sens de l'expression.

Mais c'est aussi à ceux qui n'ont pas accédé à la parole humaine que la société délègue la charge de faire parler l'instrument. S'il est vrai que tous les ratés de la parole sont stigmatisés par l'imitation ironique, le rire sans indulgence et l'assimilation à la folie, ce marquage négatif se trouve par ailleurs compensé au niveau même où il trouve à s'exercer : à ceux qui ne peuvent se faire entendre par leur propre voix, le village offre celle du seul objet qui en soit pourvu.

Tout le monde se souvient de Quasimodo, le monstreux sonneur immortalisé par Victor Hugo. Enfant trouvé marqué au B — il est borgne, bossu, boiteux — le desservant qui le recueille ne saurait dire quelle langue il « bégaye ». Mais

«... la première fois qu'il s'accrocha machinalement à la corde des cloches et qu'il s'y pendit, et qu'il mit la cloche en branle, cela fit à Claude, son père adoptif, l'effet d'un enfant dont la langue se délie et qui commence à parler¹⁰⁹.»

Tous les sonneurs n'appartiennent pas à ce premier cas de figure. A l'opposé, on rencontre le musicien à l'ingénieuse virtuosité qui fait la joie admirative du village ou du quartier. Son répertoire mêle des chansons enfantines à des tangos langoureux ou des valse guillerettes auxquels le carillon donne des accents cocasses et malicieux. Cela lui vaut, parfois, quelques remontrances de la part du curé, lesquelles, est-il besoin de le préciser, n'arrêtent pas pour autant sa verve aux multiples ressources. Ce statut de musicien n'est pleinement acquis qu'avec la pratique d'autres instruments mais ceux-ci ne supplantent jamais, dans le cœur du carillonneur, le premier objet musical :

«Je suis musicien, Monsieur, j'ai créé, organisé la fanfare du pays. Je chante le lutrin, je joue de l'ophicléide, je connais le contrepoint et je ne serais pas embarrassé pour composer une marche, un andante, un allegro... Mais, ajouta-t-il, avec son gai sourire, mon instrument favori, celui auquel je reviens toujours, et sur lequel je ne crains pas de rival, c'est mes cloches...¹¹⁰»

Et c'est bien de passion qu'il s'agit entre le sonneur et son instrument, passion qui prolonge la fascination éprouvée tout au long de l'enfance. Si pour certains, les débuts du métier commencent comme le plus inexplicable des coups de foudre, « c'est venu comme ça, c'est tout », pour d'autres, la vocation fait figure de destin révélé dès l'enfance et que rien ne saurait entraver. Ainsi de ce sonneur du Pays de Sault, émigré durant plusieurs années à la ville voisine puis revenu, à la retraite, dans la maison paternelle :

«Alors il a fait le carillonneur. Les cloches, c'était une passion depuis tout petit. Il s'était appris en attachant deux cordes sous l'établi de son père qui était charron. Et il imitait le son des cloches lorsque le vieux carillonneur sonnait. Et pour Nadalet, le carillonneur faisait sonner les cloches par les enfants, chacun à tour de rôle et s'ils ne savaient pas sonner, il leur disait : « Non toi, va-t-en, tu ne sais pas. » Et François, qui était timide, il n'osait jamais parce que les autres enfants prenaient sa place. Alors le carillonneur lui a dit : « Mais toi, Fran-

çois, tu ne veux pas sonner? » Et alors, quand il l'a entendu : « Oh, mais toi, tu sais sonner! Toi, oui, que tu sais sonner! »

Les moments de jeu sont souvent vécus comme des états d'intense surexcitation qui peuvent toucher à la frénésie, auxquels il est difficile de mettre un terme. Songeons, ici aussi, à Quasimodo emporté dans son rêve tumultueux¹¹¹. Les carillonneurs urbains prolongent souvent leur pratique d'un intérêt passionné pour l'histoire de l'instrument et pour la recherche d'améliorations techniques qu'ils échangent au sein de sociétés réunissant des carillonneurs aux origines géographiques les plus éloignées.

Tant qu'un sonneur est vivant, personne ne saurait le remplacer, fût-il malade ou trop vieux pour gravir l'escalier du clocher. Le retrait de la charge est toujours la conséquence d'un violent conflit entre deux « partis » en lutte pour l'exercice du pouvoir politique au sein du village. Mais c'est parfois le sonneur lui-même qui décide de se « taire » pour marquer sa désapprobation à l'égard de la nouvelle municipalité¹¹². Si la maladie ou la vieillesse l'empêchent de remplir ses fonctions, il trouve toujours l'énergie nécessaire pour bricoler des techniques de substitution. Dans les années 1920, le vieux carillonneur de Long, qui ne peut plus se lever, installe des cordes près de son fauteuil et s'amuse « à taper dessus pour se donner l'illusion de carillonner¹¹³ », retrouvant ainsi les gestes de l'apprentissage :

«Il s'était appris à carillonner chez lui en tapant sur des bouteilles plus ou moins remplies d'eau.»

D'autres transforment leur maison en clocher, s'attirant ainsi la colère du voisinage :

«En 1866, les journaux ont parlé d'un ancien sonneur qui convertit sa fortune en cloches et en sonnettes dont, nouveau Quasimodo, il ne jouissait qu'en voyant leurs langues lécher leurs flans; les voisins, étourdis du concert, firent renfermer le collectionneur dans un hospice où il obtint, comme fiche de consolation, le privilège de sonner l'heure des repas...¹¹⁴»

Le médecin de l'asile de Limoux s'avère beaucoup moins compréhensif, lorsqu'il entend faire admettre à Jean Capelet, interné en 1849, qu'il n'exerce plus ses fonctions, remplies durant quarante années. Ce dernier se fâche et lui oppose avec obstination sa conviction :

«Il dit occuper cet emploi en esprit puisqu'il est ici, mais qu'il n'a pas été destitué¹¹⁵.»

Innocent malhabile ou musicien enfiévré : ces figures extrêmes n'illustrent-elles pas deux relations possibles entre le joueur et son instrument — l'une d'équivalence et de compensation, l'autre de possession — qui chacune repose sur une certaine expérience de la folie ou en tout cas de la démesure? Sans doute d'autres

enquêtes seraient-elles nécessaires pour rendre compte de l'extrême complexité de ce personnage mais on peut faire l'hypothèse que pour pouvoir utiliser l'objet qui préserve de la folie et en guérit quelques-unes de ses manifestations, il faut, à son tour, en avoir éprouvé les effets. C'est en tout cas ce que suggère, sur le mode de l'ironie, un proverbe fribourgeois :

Ti lè fou chan chanu è pyantâ di hyōū,

Tous les fous savent sonner et planter les clous¹¹⁶.

— A l'« enivrement » produit par les résonances assourdissantes et la rapidité des mouvements nécessaires à la mise en branle des cloches, fait écho une autre ivresse que le sonneur demande, non plus à la musique, mais à la boisson. L'ivrognerie du sonneur d'Aunat, qui se termine, on s'en souvient, par une veillée mortuaire, n'a, en effet, rien d'un défaut de conduite individuel. Constamment mentionnée dans les portraits que nos ont laissés romanciers et ethnographes¹¹⁷, fréquemment évoquée au cours de nos propres enquêtes, elle apparaît comme un trait lié à la fonction et que l'expression « *Boire comme un sonneur* » a consacré. C'est elle qui met fin aux activités de l'ancien carillonneur de l'église Saint-Vincent, à Carcassonne :

« Il était ivre ce jour-là et il s'est cassé la jambe. Alors il a descendu tout le clocher sur les coudes, il a rampé sur les coudes jusqu'à la sacristie, il a traversé toute l'église sur la longueur. C'était à une heure de l'après-midi et il s'est agrippé à la corde de la cloche qu'il y avait sur le toit de la sacristie. Et il a sonné tant et plus. Alors des gens ont fini par se demander ce qui arrivait et ils l'ont trouvé blessé. Alors on l'a soigné, mais il a jamais pu remonter au clocher. C'est à partir de ce moment-là qu'on a électrisé les trois grosses cloches. »

Comment comprendre cette réputation ?

Les « *beuveries* » du carillonneur ne font pas l'objet d'une réprobation sévère. Soit on les considère comme la conséquence nécessaire de l'effort physique considérable que doit déployer le musicien lorsqu'il doit interpréter, sans clavier, tout un répertoire de mélodies. Soit on estime qu'il s'agit d'une technique pour se mettre en train, pour trouver « *l'inspiration* ». La virtuosité sera alors le résultat recherché de l'ivresse : « *Quand il avait bu, il était très inspiré.* » Mais ce que nous savons des caractéristiques de l'instrument suggère une lecture quelque peu différente. Lorsqu'il joue, le sonneur échange sa voix contre celle des cloches et s'adresse, de cette manière, à toute la communauté :

« A Castelnaudary, quand il pleuvait, le carillonneur jouait un air convenu qui disait aux gens : « Ne vous levez pas, c'est pas la peine, il pleut. » Ou alors, s'il faisait beau, il jouait un autre air et ainsi de suite. Mais

les gens le faisaient, dans les villages, même avec deux cloches ! Une certaine frappe. Surtout quand on sonnait l'angélus tôt le matin. Il y a toujours eu un code entre le carillonneur et la population¹¹⁸. »

La soif excessive qui caractérise le sonneur ne serait-elle pas à mettre en relation avec la voix excessive dont il se trouve pourvu lorsqu'il fait vibrer ses instruments ? D'autre part, on attribue à l'ivrogne, un peu partout en France, le qualificatif de « *téteur* » ou de « *biberon* », sobriquet qui établit un lien explicite entre les ratés du sevrage et l'amour immodéré du vin. C'est donc à celui qui est resté prisonnier de l'étape du sevrage, sans réussir à la franchir, qu'il revient de manipuler l'instrument qui précisément en garantit la réussite, lorsqu'il devient objet pour boire. Mais l'ivresse peut également apparaître comme une nécessité liée aux dangers qui menacent le sonneur dans l'exercice de ses fonctions.

Protéger les récoltes des ravages de la grêle est l'une des tâches exigées du sonneur. Or la technique employée met sa vie en péril :

« On ne compte pas les sonneurs de cloches qui ont été foudroyés en sonnant les cloches pendant l'orage ! Moi, je fous le camp. Une fois, à Castres, j'arrive, il faisait beau. Et tout d'un coup, broum, broum, le tonnerre. Comment faire ? Le carillonneur me dit : « Je vais faire partir l'orage. » Je lui ai dit : « Tu feras peut-être partir l'orage mais tu me fais partir à moi aussi ! Parce que j'ai pas envie d'être foudroyé à cause de la sonnerie de cloches. » Je suis redescendu en bas, je suis pas resté ! C'est qu'il y allait à tour de bras, le bougre ! »

Des accidents répétés peuvent entraîner le refus du sonneur, qu'il s'agit dès lors de remplacer :

« Récemment, dans une paroisse des environs de Largentière, le clocher se rappelant les catastrophes de Grospierres et de Balbiac refusa de sonner à l'approche de l'orage. Deux ivrognes de l'endroit prirent sa place et sonnèrent à toutes volées et reçurent les remerciements de la population qui resta convaincue que, sans eux, la grêle aurait dévasté la commune, comme elle dévasta, en effet, quelques-unes des communes environnantes¹¹⁹. »

La multiplicité des lectures possibles d'un seul des traits qui caractérisent le sonneur nous fait ainsi mesurer la complexité de cette fonction qui ne s'incarne jamais totalement en une seule figure. On peut du moins en retenir que tout le monde ne saurait en assumer la charge. Les pouvoirs spécifiques que détient l'instrument dans le double domaine de la parole et de la folie exigent que celui qui le manipule soit lui-même marqué sur ces deux plans. Un beau chant de Noël provençal énonce l'un des dangers qui pourraient menacer l'usurpateur. Nous le connaissons bien :

O boun Dieu! que farió, ieu, si m'on chayot tout

N'en mouñtarió be ei cluchié, — ei póur devenir [segre

Ah! Mon Dieu, comment ferais-je, moi, s'il me [bóuegue

[fallait suivre tout le monde?

J'irais bien au clocher, mais j'ai peur de devenir

[bègue¹²⁰.

Si certaines formes de désordres psychiques tels que l'épilepsie ou la possession par les esprits ont donné lieu à l'élaboration de cures que les ethnographes nous ont transmises, en revanche l'innocence n'apparaissait pas comme faisant, nommément, l'objet de pratiques thérapeutiques. Or, en explorant les rites et les usages mis en place à la naissance, au baptême et au sevrage pour faire accéder l'enfant à la parole, avant toute tentative d'apprentissage, c'est le risque d'innocence qui s'est révélé être ainsi conjuré. Une intervention directe sur le corps de l'enfant, une parenté parallèle, un objet sonore réservé à un spécialiste mais réapproprié par l'enfant lui-même sous des aspects multiples : tels sont les éléments qui, opposés au silence, sont mis en relation pour, tour à tour, prévenir ou guérir deux dangers pensés comme équivalents. Aussi bien objet de dérision que de fascination, par sa technique et l'instrument qu'il manipule, le sonneur est au cœur des rites qui, en donnant la parole, préservent de la folie. A Rodome, sur les ruines d'une ancienne chapelle, au centre du cimetière, c'est au milieu des enfants morts sans baptême que le dernier sonneur fut enterré. Le village respectait ainsi le vœu de celui qui prolongeait, jusque dans la mort, le rôle que la coutume lui avait assigné.

► NOTES

jeune enfant et son corps dans la médecine traditionnelle, Paris, Flammarion, 1978, pp. 126-129.

2. La question est d'abord abordée, en février 1894, dans une revue spécialisée, *La voix parlée et chantée*, sous la forme d'une interrogation « Faut-il couper le frein de la langue? »

Le médecin précise que « l'opération ne va pas sans un petit cérémonial tout à fait réjouissant, une sorte d'incantation, qui doit assurer le jeune opéré, pour le reste de ses jours, contre toute espèce de trouble de la parole » (p. 6) et compare l'intervention à celle du strabisme par section des muscles de l'œil.

L'article se termine par une mise en garde contre « la fureur opératoire des chirurgiens bégayotomistes ».

C'est donc la critique d'une pratique médicale qui motive l'enquête ethnographique lancée par questionnaire : « Le folklore des bègues et des maladies de la parole », *Revue des traditions populaires*, XIV, 1899, pp. 527-528. Les résultats sont rassemblés dans « Traditions populaires relatives à la parole », *Revue des traditions populaires*, XV, 5, mai 1900, pp. 241-263.

3. L'ethnologue français explique l'usage par l'importance considérable que l'on accorderait à l'art oratoire dans la vie sociale... Arnold VAN GENNEP, *Manuel de folklore français*, Paris, Auguste Picard, 1943, t. I, 1, p. 148.

4. Ce dernier usage est attesté par M.-C. MOISET, *Les usages, croyances, traditions, superstitions*, etc. ayant existé autrefois ou existant encore dans les divers pays du département de l'Yonne, 1888, pp. 58-59. Sur les rapports entre le miel, l'abeille et la parole, voir Philippe MARCHENAY, *L'homme et l'abeille*, Paris, Berger-Levrault, 1980, p. 152.

5. Attesté par Marc LEPROUX, pour l'Angoumois, *Du berceau à la tombe*, Paris, P.U.F., 1959, p. 49.

6. Frédéric Mistral a recensé le lexique du filet de la langue et mentionne plusieurs expressions significatives, *Lou Tresor dou Felibrige ou Dictionnaire provençal-français*, Paris, Delagrave, 1878, sub voce « fiolet », « sou-lengo », « fissoun », « glouto », « pialet ».

7. *Ibid.* sub voce « fiolet ». La graphie des sources a été conservée.

8. Le fil de la langue n'est pas toujours considéré comme une marque négative, une entrave à la parole. Dans certaines régions de Sicile, le filet est vu comme une tarentule, marque donnée par saint Paul et qui prédestine l'enfant à être un *ciaràulu*. Cette catégorie de guérisseur est décrite par Giuseppe Pitrè : « I ciràuli », *Archivio per le tradizioni popolari*, t. I, 1882, pp. 76-82.

Immunisé contre les morsures d'animaux venimeux, le *ciaràulu* guérit les piqûres et les morsures venimeuses avec sa salive ou sa langue. Il a, en plus, des pouvoirs de divination et d'éloquence. D'une personne bavarde on dit qu'elle parle comme un *ciaràulu*. La « tarentule » s'inscrit donc dans tout un ensemble de marques à l'intérieur de la bouche, qu'il reste à explorer. La *sabia* galicienne, par exemple, a une croix au palais et parle avant de naître. Au Pays basque, le septième garçon marqué d'une croix au palais ou sur la langue guérit les morsures de chiens enragés. En Catalogne, les *saludadors* et *uxladors* marqués d'une croix au palais ou d'une tache rouge au fond de la gorge guérissent les plaies gangréneuses. Notons enfin qu'un ensemble de termes occitans pour désigner le filet l'assimile à un dard ou un aiguillon : *fissoun*, *hissoun*.

9. *Journal de Jean Heroard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII (1601-1628)*, extrait des manuscrits originaux et publié avec l'autorisation de S. Exc. M. le ministre de l'Instruction publique, par MM. Eudore SOULIÉ et Édouard de BARTHÉLÉMY, Paris, Firmin Didot, 1868, 2 vol. (t. 1 : 1601-1610; t. 2 : 1610-1628). Des extraits de ce journal sont publiés et commentés dans la *Nouvelle revue de psychanalyse*, n° 19, printemps 1979, pp. 267-330.

10. Francesco Antonio ANGARANO, *Vita tradizionale dei contadini e pastori calabresi*, Florence, Biblioteca di «Lares», vol. XLI, 1973, p. 54.

11. Giuseppe PITRÈ, *Usi e costumi, credenze e pregiudizi del popolo siciliano*, Palerme, 1978, vol. 2, p. 160 (1^{re} éd. 1878) et *Medicina popolare siciliana*, Palerme, Il vespro, 1978, p. 431 (1^{re} éd. 1870-1913).

12. Paul CUZACO, *La naissance, le mariage et le décès; mœurs et coutumes, usages anciens, croyances et superstitions dans le Sud-Ouest de la France*, Paris, Champion, 1902, p. 20.

13. Cf. Agnès FINE, *L'inceste spirituel*, à paraître.

14. Arnold VAN GENNEP, *op. cit.*, p. 129, n° 2; M.-C. MOISET, *op. cit.*, p. 58; G. Rocal, *Folklore : le vieux Périgord*, Paris, 1927, p. 40, donnent pour conséquence le fait d'être « baveux ». Mme CADET, « Les cloches de nos provinces », *Société d'études folkloriques du Centre-Ouest*, sept. 1972, p. 160; Marc LEPROUX, *op. cit.*, pp. 39-40; F. CHAPISEAU, *Le folklore de la Beauce et du Perche*, Paris, 1902, t. 2, p. 10, mentionnent la surdité, les pleurs, être « baveux » et « morveux »; pour Laisnel de LA SALLE, *Croyances et légendes du Centre de la France*, Paris, 1875, t. 2, p. 10, c'est le bégaiement et le mutisme.

15. Césaire DAUGÉ, *Le mariage et la famille en Gascogne d'après les proverbes et les chan-*

* Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le Conseil du patrimoine ethnologique et l'EPR (Midi-Pyrénées), Hérité sociale des familles occitanes. Les données concernant l'Espagne ont été recueillies dans le cadre des rencontres franco-espagnoles d'histoire et d'anthropologie de la médecine (EHES).

1. Jacques GÉLIS, « Refaire le corps. Les déformations volontaires du corps de l'enfant à la naissance », *Ethnologie française*, XIV, 1, 1984, pp. 7-28. Voir aussi Françoise LOUX, *Le*

- sons, Bayonne, Éd. Harriet, 1982, t. 1, p. 185 (1^{re} éd. Paris-Bordeaux, Féret et fils, 1916). La relation entre le langage des cloches et l'apprentissage de la parole est aussi présente à Minot. Voir Françoise ZONABEND, « La parenté baptismale à Minot (Côte-d'Or) », *Annales E.S.C.*, 33^e année, 3, mai-juin 1978, p. 660.
16. Jean SÉGUIN, *Comment naît, vit et meurt un bas-Normand*, 1937, p. 29. Un peu partout, la sonnerie de cloches permet de distinguer le sexe de l'enfant, mais nous n'aborderons pas ce point ici dans la mesure où son interprétation devrait prendre en compte l'ensemble des relations qui s'établissent entre l'instrument et la sexualité. Paul Sébillot a rassemblé ces croyances dans *Le Folklore français*, t. IV, *Les Églises*, § 4, « Les clochers et les cloches », p. 147. Des techniques de sonnerie, spécifiques au baptême, sont parfois attestées, comme en Quercy le fait de frapper la cloche avec un caillou tenu dans chaque main. Voir Louis LACROCO, « Baptême en Quercy », *Revue de folklore français*, t. VII, 1936, p. 293.
17. On trouvera une présentation de la question et des références bibliographiques dans *L'instrument de musique populaire. Usages et symboles*, catalogue d'exposition, Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 1980, pp. 30-32. Un inventaire des roues à carillons a été établi par Alfred LE BARS, « Les roues à carillon », communication faite à l'occasion du Congrès de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, juil. 1952, 9 p. dactyl. Nous remercions Donatien Laurent et J.-L. Le Floc'h, archiviste de l'évêché de Quimper et de Léon, pour les références qu'ils nous ont aimablement communiquées.
18. Pierre-Jakez HÉLIAS, *Le cheval d'orgueil. Mémoires d'un Breton du pays bigouden*, Paris, Plon, 1975, p. 114.
19. Abbé J.-M. ABGRALL, « De quelques particularités dans les églises bretonnes », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XIX, 1892, p. 118.
20. Jean-Baptiste THIERS, *Traité des superstitions*, t. 2, livre 1^{er}, « Des superstitions qui regardent le Batême », ch. 12 : « Des superstitions qui regardent les cérémonies qui suivent le Batême ». Amsterdam, chez J.-F. Bernard, MDCXXXIII.
21. Charles SADOUL, « L'enfant offert à saint Nicolas », *Revue des Traditions populaires*, t. XVIII, 1903, p. 594. Le dossier du procès est aux archives de Meurthe-et-Moselle sous la cote B. 8667.
22. Enquête de l'Ateneo madrileño, Salamanca, I, D, b, b' 1-2; Madrid, I, D, b, b'. Museo Etnológico Nacional, Madrid. Il est possible qu'au moment où l'enquête est lancée (1901), le premier sens de l'usage ait été oublié. Cependant les folkloristes du XIX^e l'auraient mentionné, or je n'ai rien trouvé en ce sens.
23. Joan AMADES, *Folklore de Catalunya. Costums i creences*, Barcelone, Biblioteca perenne, 1980 (1^{re} éd. 1969), p. 59.
24. Ernesto de MARTINO, *Italie du Sud et magie*, Paris, Gallimard, 1963, p. 51; Gennaro FINAMORE, *Tradizioni popolari abruzzesi*, Palermo, Edikronos, 1981 (1^{re} éd. Turin, 1894), p. 74.
25. Arnold VAN GENNEP, *Le Folklore du Dauphiné*, Paris, Maisonneuve et Larose, t. 1, 1932, pp. 48-49; *Le Folklore des Hautes-Alpes*, Paris, 1946, t. 1, p. 56; Marcel PROVENÇE, « L'enquête sur la vie de l'homme en Haute-Provence », *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, t. 29, n° 182, 63^e année, p. 140.
26. Abbé Jean-Baptiste THIERS, *Traité des cloches*, Paris, chez Jean de Nully, 1721, p. 24.
27. Antonio de NINO, *Usi Abruzzesi*, Florence, 1881, t. 2, pp. 35-36; Luigi CORRERA, « U campaniello i Sant'Antuono », in G. BASILE, *Archivio di letteratura popolare*, I, 1883, p. 4.
28. Marc LEPROUX, *op. cit.*, p. 69.
29. Antonio Lea GUTIÉRREZ, *Anthropologia regional reflejada en las Joyas de la Sierra de Francia y candelario (Salamanca), siglo XV al XX*, thèse de doctorat de l'Université de Salamanca, 1982, dactyl. 2600 p. Je remercie l'auteur de m'avoir donné accès à sa très riche documentation iconographique.
30. J.-D. BLAVIGNAC, *La cloche, études sur son histoire et sur ses rapports avec la société aux différents âges*, Paris, 1877, pp. 449-450.
31. María Francisca MARTINEZ MORILLAS, « Nombres del badojo », *Revista de Dialectología i Tradiciones populares*, Madrid, t. 4, 1948, pp. 308-311.
32. Jacques VIALA, « Le dernier fondeur de cloches », *Artisans du Pays d'Oc*, Montpellier, éd. de la Source, 1979, pp. 37-43. Il s'agit de Joseph Granier, maître-fondeur à Castanet-le-Bas (Hérault). C'est lui qui a introduit, dans les années 1940, la fonderie de cloches d'église en faisant venir un ingénieur allemand. Les générations précédentes ne faisaient que des sonnailles.
33. Abbé J.-B. THIERS, *Traité des superstitions selon l'écriture sainte, les décrets des conciles et les sentiments des saints-pères et des théologiens*, 2^e éd., Paris, chez Antoine Devillier et Jean de Nully, 1697-1704, t. 2, livre 1^{er}, ch. VII.
34. *Folklore de Champagne*, n° 52, « A toute volée, cloches et sonneurs », pp. 9-10.
35. Abbé SAUVETERRE, *Essai sur le symbolisme de la cloche dans ses rapports et ses harmonies avec la religion, par un prêtre du clergé paroissial*, Poitiers, 1859.
36. *L'instrument de musique populaire...*, *op. cit.*, p. 39.
37. Plusieurs cas de parrainages collectifs sont mentionnés par l'abbé H. BRUGUIÈRE et J. BERTHELE, *Exploration campanaire du Périgord, Périgueux*, 1907, p. 81. Ainsi à Nontron, en 1882, tous les enfants de la commune âgés de un à sept ans parrainent la cloche des Anges.
38. J.-D. BLAVIGNAC, *op. cit.*, pp. 27 et 52.
39. Abbé Alphonse MASSAUX, « Les sonneries de cloches en Brabant » (Tourinnes-St-Lambert, Dion-le-Val, etc.), *Enquêtes du Musée de la vie wallonne*, t. V, 26^e année, n° 55-56, juil.-déc. 1949, pp. 196-198.
40. Joan AMADES, *op. cit.*, p. 61.
41. Giuseppe PITRÉ, « Motti popolari applicati ai suoni delle campane », *Archivio per le tradizioni popolari*, 1882, t. 1, pp. 333-344. L'auteur a rassemblé de nombreux mimologismes employés dans la péninsule italienne, en France, en Angleterre et en Allemagne. Il invite les ethnographes à recueillir ces formes de littérature orale. Jules Lecœur et L. Sauvé en donnent de nombreux exemples pour le Bocage normand et les Hautes Vosges : J. LECŒUR, *Esquisses du Bocage normand*, t. 1, Saint-Pierre-de-Salerne, 1883, éd. Gérard Montfort, pp. 228-237; L. SAUVÉ, *Folklore des Hautes Vosges*, Paris, Maisonneuve, 1889, pp. 66-68; *Proverbes et dictons de la Basse Bretagne*, pp. 156-157.
42. J. LECŒUR, *op. cit.*, p. 228.
43. *Ibid.*
44. L. SAUVÉ, *Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne*, p. 157..
45. Pierre-Jakez HÉLIAS, *op. cit.*, pp. 236-237.
46. F. Krüger a consacré un important travail aux onomatopées appliquées au berceau : « La cuna », *Revista de Dialectología i Tradiciones populares*, Madrid, t. XVI, 1960, pp. 1-114. Celles empruntées au lexique des cloches, pp. 66-68.
47. Frédéric MISTRAL, *op. cit.*, sub voce « Tintouna, tindouna, tintourla », « tintourlet », « tintoun ».

48. Giuseppe PITRÉ, *Usi e costumi, Credenze e pregiudizi del popolo siciliano*, Palerme, éd. Il vespro, 1978 (1^{re} éd., Palerme, 1878-1913), pp. 149-150.
49. Libero ERCOLANI, *Mamme e bambini nelle tradizioni popolari romagnole*, Ravenne, éd. del Girasole, 1975, p. 56.
50. A. ALCOVER et S. MOLL, *Diccionari Català-Valencià-Balear*, Barcelona-Palma de Mallorca, éd. S. Moll, 1977, sub voce «Batal».
51. «Lu campanielle calate» désigne, dans les Abruzzes, une maladie qui se manifeste par la « chute » de la luette, voir Antonio de NINO, *Usi e costumi abruzzesi*, vol. 5, *Malattie e rimedii*, Florence, 1891, p. 127.
52. Pierre NAUTON, *Atlas linguistique et ethnographique du Massif central*, Paris, éd. du C.N.R.S., 1977, 2^e éd., t. 3, planche 1288.
53. Achille MONTEL et Louis LAMBERT, *Chants populaires du Languedoc*, Paris, 1880, pp. 223-225. Une version catalane dans J. AMADES, *op. cit.*, p. 100 avec illustration de l'auteur. Une version audoise accompagne un jeu destiné à exercer l'habileté des mains: Marie-Dominique ANTOINE, Claudine FABRE, «Cloches et carillonners», *Connaissance du Pays d'Oc*, n° 29, janv.-fév. 1978, p. 24.
54. Simon PALAY, *Dictionnaire du Béarnais et du Gascon moderne*, Paris, éd. du C.N.R.S., 1980, sub voce «esquire».
55. René de WESTPHALEN, *Petit dictionnaire des traditions populaires messines*, Metz, 1934, art. «cloche», p. 107. Plusieurs versions de ce jeu sont rassemblées par Josiane Godenne, «La poésie enfantine de Nassogne», *Enquêtes du musée de la vie wallonne*, t. XIII, n° 153-156, 1974, pp. 328-329.
56. Régis de LA COLOMBIÈRE, *Les cris populaires de Marseille*, Marseille, Lafitte Reprints, 1980 (1^{re} éd. 1868), p. 99. La «rousto», ce châtimeur que les enfants s'infligent entre eux, s'accompagne à Marseille d'un carillon: «Din, Dan, Bond, Leis Galosquos! Leis Galosquos! Din, Dan, Bond, Leis Galosquos à couu de poung.»
Din, Dan, Bond, Les Galoches! Les Galoches! Din, Dan, Bon, Les Galoches à coups de poing, *op. cit.*, pp. 59-60.
57. A. GRIERA, *Trésor de la llengua*, Barcelone, éd. Polígrafa, 2^e éd., 1966, sub voce «campana». C'est aussi l'espace entre terre et ciel que parcourent les enfants sur les marelles qui, en Vénétie, portent le nom de «campanon», le clocher, PITRÉ et SALOMONE-MARINO, *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, Palerme, 1882, t. I, p. 246.
58. DU ROME DE PAULIN, «La fête de Saint-Jean-Baptiste à Massiac (Cantal)», *Revue des traditions populaires*, t. XXIII, 1908, p. 239, cité par Arnold VAN GENNEP, *Le Folklore de l'Auvergne et du Velay*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1942, p. 22, qui donne cette coutume comme unique en France.
59. L'ex-voto est reproduit et commenté par Bernard Cousin dans *Ex-voto marins de Méditerranée*, catalogue d'exposition, Musée de la Marine, 1978, pp. 73 et 87; du même auteur, «Les quatre époques mémorables de Jean-Joseph AUBERGY», *Les intermédiaires culturels*. Actes du colloque du Centre méridional d'histoire, Aix, 1977.
Une lecture sémiologique est proposée par Jean Arrouye, «Un ex-voto martegal. Essai d'interprétation sémiologique», *Ethnologie française*, IX, 2, avril-juin 1979, pp. 179-186, cf. illustration p. 121.
60. Jean ARROUYE, *op. cit.*, p. 179.
61. Françoise LOUX, *op. cit.*
62. Joan AMADES, *op. cit.*, pp. 83 et 1012.
63. Georges ROCAL, *op. cit.*, p. 47; J. RICHARD, «L'enquête sur la vie de l'homme en Forcalquiérois», *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, t. 30, n° 183, 64^e année, p. 263.
64. Pierre CHARRIÉ, *Le Folklore du Bas-Vivaraïs*, Paris, Guénégaud, 1964, p. 13; M.-C. MOISSET, *op. cit.*, p. 121; L. SAUVÉ, «L'enfance et les enfants en Basse Bretagne», *Mé-lusine*, t. III, 1887, pp. 17, 568-570; Claude SEIGNOLLE, *Le folklore du Languedoc-Gard-Hérault-Lozère*, Paris, 1977, p. 43; Marcel PROUVENCE, *op. cit.*, pp. 145-146; J. RICHARD, *op. cit.*, p. 233.
65. Marc LEPROUX, *op. cit.*, pp. 22, 34.
66. Abbé J.L.M. NOGUÈS, *Les mœurs d'autrefois en Saintonge et en Anais*, Paris, 1893, p. 42.
67. J. NIPPGEN, «Les traditions populaires landaises (région de Dax)», *Revue de folklore français*, t. I, n° 4, juillet-août 1930, p. 151; Césaire DAUGÉ, *op. cit.*, p. 187; G. ROCAL, *op. cit.*, p. 47.
68. Marc LEPROUX, *op. cit.*, pp. 39-50. L'appellation de *cafetière* donnée en Languedoc au petit pot utilisé au moment du sevrage, à première vue énigmatique, est analysée par Claudine Fabre-Vassas, «L'énigme de la petite cafetière» ou «le café à l'ail», *Cuisine, alimentation, manières de table dans le Sud-Ouest (XIX^e-XX^e siècle)*, Toulouse, catalogue d'exposition CCR, 13 décembre 1983 - 8 janvier 1984, 1983, pp. 145-153.
69. Giuseppe PITRÉ, *Usi e costumi*, *op. cit.*, p. 180.
70. Luigi CORRERA, «U campanigello i Sant'Antuono», in G. BASILE, *op. cit.*, p. 4.
71. Joan AMADES, *op. cit.*, p. 83.
72. Césaire DAUGÉ, *op. cit.*, p. 187; J. NIPPGEN, *op. cit.*, p. 151.
73. Abbé L. ASTRUC, «Le sentiment religieux dans le Terrenès», *Folklore*, n° 13, 1939, pp. 64-67.
74. Frédéric MISTRAL, *op. cit.*, sub voce «Timbourlo».
75. A. ALCOVER et S. MOLL, *op. cit.*, sub voce «Campanes».
76. Ambroise PARÉ, *Œuvres choisies*, éd. M. Sendrail, Paris, Les Belles Lettres, p. 160.
77. Informations communiquées par Antonio Cea Gutiérrez que je remercie.
78. Paul SEBILLOT, *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, 1886, p. 18 et Pierre CHARRIÉ, *op. cit.*, p. 13, pour le Vivarais.
79. *Travaux du Comité du folklore champenois*, vol. 3, «Du berceau à la tombe», 1964, p. 29.
80. Claude SEIGNOLLE, *op. cit.*, p. 31; L. SAUVÉ, *Le Folklore des Hautes Vosges*, *op. cit.*
81. *Travaux du Comité du folklore champenois*, *op. cit.*, p. 28; Abbé J.L.M. NOGUÈS, *op. cit.*, p. 42.
82. Pierre CHARRIÉ, *op. cit.*, p. 13.
83. Joan AMADES, *op. cit.*, p. 83.
84. Giuseppe PITRÉ, *Usi e costumi*, *op. cit.*, pp. 161-162. L'auteur mentionne également l'érysipèle provoquée par «un esprit malin qui s'attaque au visage ou à tout autre partie du corps», *Medicina popolare siciliana*, Palerme, 1870-1913, pp. 244-248.
85. Michele PLACUCEI, «Usi e pregiudizi dei contadini della Romagna», *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, 1884, t. 3, p. 328; Gennaro FINAMORE, *Tradizioni popolari abruzzesi*, *op. cit.*, pp. 73-74.
86. José RAMON Y FERNANDEZ, «El Folklore de los niños en Cariño (Coruña)», *Revista de Tradiciones Populares*, Madrid, 1944, t. 1, p. 159.
87. Abbé J.-B. THIERS, *op. cit.*, ch. VII.
88. L. SAUVÉ, «L'enfance et les enfants en basse Bretagne», *op. cit.*, p. 16.